

COUNCIL
OF EUROPE



CONSEIL
DE L'EUROPE



40
Naturoopa



centre
européen
d'information
pour la
conservation
de la
nature



Symbole des activités du Conseil de l'Europe pour la conservation de la nature.

Naturopa est publié en anglais, en français, en allemand et en italien, par le Centre européen d'information pour la conservation de la nature du Conseil de l'Europe, BP 431 R6, F-67006 Strasbourg Cedex.

Editeur responsable: Hayo H. Hoekstra

Conception et rédaction:
Annick Pachod

Conseillers pour ce numéro:
Prof. Dr. M. F. Mörzer Bruyns
et Prof. Dr. K. H. Voous

Imprimeur: Koelblindruck, Baden-Baden
Photogravure: Becker, Karlsruhe
(République Fédérale d'Allemagne)

Les textes peuvent être reproduits librement, à condition que toutes les références soient mentionnées. Le Centre serait heureux de recevoir un exemplaire témoin, le cas échéant. Tous droits de reproduction des photographies sont expressément réservés.

Les opinions exprimées dans cette publication n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues du Conseil de l'Europe.

Couverture: *Athene noctua*
(Photo J. C. Chantelat)
Dos: *Gypaëtus barbatus*
(Photo A. Gandolfi - JACANA)

Légendes des illustrations p. 16 - 17
1. *Asio otus* (Photo Varin Visage - JACANA)
2. *Athene noctua*
(Photo Varin Visage - JACANA)
3. *Strix aluco* (Photo Varin Visage - JACANA)
4. *Asio flammeus* (Photo J. C. Chantelat)
5. *Otus scops* (Photo C. et M. Moiton - JACANA)
6. *Tyto alba* (Photo A. Gandolfi - JACANA)

Naturopa

N° 40 - 1982

Editorial	A. Buttigieg	3
Une histoire humiliante	K. H. Voous	4
Des souris et des hommes...	I. Newton	7
Des «bêtes nuisibles»?	M. F. Mörzer Bruyns	9
Facteurs de disparition	B. Helander	11
Protégés par la loi	M. J. Everett	13
Mesures concrètes	M. Terrasse	18
Chouettes et hiboux	N. J. Collar	21
Véritables avertisseurs de la dégradation de l'environnement: ne les tuez pas!	C. König	22
Aux Balkans: plaidoyer pour une protection	N. Boev et T. Michev	24
La lente disparition	B. U. Meyburg	26
La fauconnerie	A. Pérez Alonso-Geta	29

Leur droit de vivre

Les oiseaux de proie, un groupe d'oiseaux à part. Tout les menace: la perte de leur habitat, l'altération de leur environnement, les nuisances, la pollution, la mort lente par les proies contaminées, l'empoisonnement, les pièges et la chasse, les câbles et les fils de fer, le commerce trop lucratif des oiseaux souvent jeunes. Certaines de ces menaces sont la conséquence «logique» de notre environnement humain, mais la continuation de leur persécution, désormais généralement interdite par la loi, ne l'est pas.

Ces oiseaux de proie, très différents par la taille, les moeurs, les techniques de chasse et le choix des proies, mais tous caractérisés par leurs serres et leur bec crochu, comprennent les nocturnes, chouettes et hiboux, et les diurnes, vautours, aigles et faucons.

Connus de toute antiquité, ils sont entrés dans les religions, les contes de fées, la fiction et l'héraldique. Les admirateurs de leurs envols dans la liberté et de leurs appels mystérieux dans la nuit, sont de plus en plus nombreux et pourtant ils restent en butte à la même haine ou à la même jalousie aveugle dont des animaux

comme le loup ont fait les frais. Considérés comme nuisibles pour le gibier ou dangereux pour le petit bétail et même pour les enfants, ils sont apparus comme des suppôts du mal, et on leur a presque toujours refusé le droit de vivre.

Au terme du vingtième siècle, il est temps de montrer assez de savoir, de compréhension et de bon sens pour respecter les merveilles de notre monde où chaque être a sa place. La Conférence de Salonique qui sera organisée en avril par les autorités grecques et le Conseil International pour la Préservation des Oiseaux, s'est donnée un thème que le Conseil de l'Europe approuve chaleureusement: connaître et préserver ces magnifiques créatures que sont nos oiseaux de proie.

L'année 1982 marque le vingtième anniversaire de la décision du Conseil de l'Europe de contribuer à améliorer l'environnement naturel. Le numéro 41 de *Naturopa* qui paraîtra à la fin de l'été, fera le point de ce qui a été fait et de ce qui reste à faire. H.H.H.



Editorial

L'une des réussites les plus spectaculaires de la nature est incontestablement la conquête des airs, et parmi les espèces animales volantes, les oiseaux de proie — et en particulier les espèces de grande taille — représentent le summum de la domination aérienne dans le monde biologique. La terre, ses rivières, ses lacs et ses océans abondent en types végétaux et animaux d'une extraordinaire variété et qui, pour la plupart, sont des chefs-d'oeuvre de complexité morphologique et d'adaptation dynamique. Pourtant, il y a quelque chose d'incomparable dans la majesté arrogante de l'aigle, du condor, du balbuzard pêcheur, de l'épervier, du faucon, de la crécerelle — bref, de ces seigneurs des airs, comme on les appelle si pertinemment depuis des siècles.

L'oiseau de proie est, tout entier, le produit d'une combinaison de facteurs qui sont expressément conçus pour engendrer une force brutale concentrée dans le bec et les serres, une capacité de vol prolongé, une acuité sensorielle et une grande agilité. Ajoutez à cela une architecture splendide qui explique l'admiration qu'on a toujours éprouvée, de mémoire d'homme, pour les oiseaux de proie, et ce bien avant que la science biologique moderne soit venue révéler le fonctionnement de ce mécanisme complexe que constitue leur organisme. Il n'est guère de pays dont la littérature ne classe les oiseaux de proie au nombre des chefs-d'oeuvre de la nature; les exemples abondent, tant en prose qu'en poésie. Mais c'est dans l'héraldique que l'oiseau de proie trouve sa consécration suprême; arborer un oiseau de proie sur sa bannière ou sur son blason était un privilège réservé à un petit nombre.

Il est pour le moins paradoxal que la reconnaissance fondamentale, par l'homme, de la valeur qui s'attache à l'une des composantes essentielles de notre patrimoine naturel sur cette planète soit précisément le facteur qui contribue le plus à la destruction progressive de cette composante et à sa disparition irréparable.

Dans la plus grande partie du monde civilisé, plusieurs espèces d'oiseaux de proie se raréfient à un rythme inquiétant, et certaines sont pratiquement au bord de l'extinction. L'homme persécute les rapaces parce qu'il considère que leur «ra-

pacité» menace ses intérêts, ou encore parce qu'il apprécie davantage leur qualité ornementale lorsqu'ils sont empaillés. Plus indirectement, l'on peut dire qu'en utilisant des pesticides sans discernement pour protéger ses cultures, l'homme a contribué à détruire des myriades d'individus; en effet, jusqu'à très récemment, il n'a tenu aucun compte du fait que ces pesticides se sont pour la plupart accumulés dans les chaînes alimentaires naturelles et que les concentrations les plus fortes de ces produits se retrouvent dans l'organisme des grands prédateurs — d'où diverses anomalies du fonctionnement biologique et, par voie de conséquence, une diminution du nombre des individus.

En cette époque de renaissance écologique, l'on ne compte plus les mesures juridiques et administratives tendant à protéger la vie sauvage, et plusieurs pays soulignent la place importante qu'occupent les oiseaux de proie dans leur législation sur la sauvegarde de la nature. Mais nous sommes nombreux à savoir, pour en avoir fait l'expérience amère, que la promulgation d'un texte de loi et son application sont deux choses très différentes. Le succès de tout programme de conservation de la nature dépend, en dernière analyse, non pas de l'autorité législative nationale, mais de chaque citoyen; et c'est uniquement en favorisant, dans l'ensemble de la population, l'émergence d'une prise de conscience écologique appelée à durer qu'on pourra véritablement assurer la sauvegarde de notre patrimoine naturel.

Très souvent, les pratiques en honneur dans le domaine de la conservation de la nature se heurtent à des traditions bien établies; s'agissant en particulier de la sauvegarde des oiseaux de proie, l'on

songe immédiatement aux difficultés qui surgissent lorsqu'on tente de persuader le chasseur et le collectionneur d'oiseaux empaillés que les mesures de protection juridique ne constituent pas une violation du droit — qui est censé être inaliénable — d'exploiter les ressources naturelles de la terre, des océans et du ciel, lorsqu'il s'agit non pas de biens individuels mais d'un patrimoine commun. C'est pourquoi plusieurs pays, dont Malte, adoptent une approche progressive vis-à-vis de tout ce problème de la sauvegarde de la nature et considèrent, non sans réalisme, que la promulgation d'un texte de loi ne doit intervenir qu'après qu'on a mis au point les mesures d'exécution nécessaires — mesures dont la population doit bien comprendre qu'elles servent l'intérêt général.

Le Conseil de l'Europe a toujours occupé le devant de la scène en ce qui concerne les activités pour la conservation de la nature sur une base régionale commune, et il a à juste titre consacré l'essentiel de ses efforts dans ce domaine à des mesures législatives, mais aussi éducatives. Ces efforts sont aujourd'hui amplement et justement récompensés; et Malte, pays dans lequel, depuis la récente révision de la législation nationale en matière de protection des oiseaux, les rapaces figurent parmi les espèces protégées, est naturellement fier d'avoir pu participer aux activités du Comité européen pour la Sauvegarde de la Nature et des Ressources naturelles.

Je saisis l'occasion pour féliciter le Centre européen d'Information pour la Conservation de la Nature d'avoir mis le doigt sur l'un des grands problèmes auxquels nous sommes confrontés dans ce domaine: celui de la protection de nos oiseaux de proie qui comptent parmi les éléments les plus précieux et les plus spectaculaires de la faune naturelle, et je ne puis qu'approuver la décision du Centre de consacrer à ce problème un numéro entier de *Naturopa*. Je suis sûr que cette publication, par sa qualité éducative, réussira à convaincre dans de nombreux pays non seulement les décideurs, mais aussi le grand public — y compris les représentants de la jeune génération — qu'il importe au plus haut point de faire amende honorable pour notre ancienne indifférence et d'assurer ainsi la survie de nombreuses espèces dont la disparition serait irréparable.

Anton Buttigieg





Circaetus gallicus (Photo G. Vienne - Pitch)

Une histoire humiliante

Karel H. Voous

Dans la préface de la publication de sa thèse de doctorat M. Maarten Bijleveld reprend l'une de ses réflexions lorsqu'il écrit: «Si j'allais jusqu'au bout de ma pensée je n'évaluerai pas la population actuelle de rapaces en Europe à plus de 1% de la population existant il y a 150 ans; peut-être même ce pourcentage est-il trop optimiste» (*Birds of Prey in Europe*, Macmillan, Londres). Il est certes difficile, voire impossible, de prouver cette triste affirmation, qui concerne d'ailleurs davantage les rapaces diurnes que les rapaces nocturnes. R. Hudson et S. Cramp, du Conseil International pour la Préservation des Oiseaux (CIPO), dans l'ouvrage *Threatened Birds of Europe*, (Macmillan, Londres 1975)

qu'ils ont élaboré pour le Conseil de l'Europe énumèrent cependant 50 espèces nécessitant une protection spéciale. Parmi elles, on trouve 44% des 34 espèces de rapaces qui nichent dans les 21 pays du Conseil de l'Europe. Les rapaces nocturnes, dont 13 espèces nichent dans les pays de la Communauté économique européenne, paraissent relativement moins menacés mais c'est une impression sans doute trompeuse, due au manque d'information. Les espèces qui ont le plus souffert sont les aigles, les vautours, les busards et les faucons, qui sont situés très haut, sinon le plus haut, dans la chaîne alimentaire biologique. Leur disparition quasi-totale en Europe est l'œuvre de l'homme.

Diversité des aliments et des habitudes alimentaires

Les espèces de rapaces diurnes vont des vautours atteignant un poids de 12 kg et une envergure de 3 m (par exemple le vautour moine eurasiens (*Aegypius monachus*) jusqu'aux fauconnets tropicaux qui ne pèsent que 40 g. Pour ne parler que des espèces européennes, le poids de 40 individus des espèces les plus petites, épervier d'Europe mâle (*Accipiter nisus*) et faucon émerillon (*Falco columbarius*), équivaut à celui d'une femelle pygargue à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*). Ces différences se retrouvent, bien sûr, dans la taille des proies. Par la variété de leur alimentation et la souplesse d'adaptation de leurs habitudes alimentaires les rapaces sont des merveilles de la nature. Dans le monde entier, on leur connaît une alimentation extrêmement diversifiée.

La différenciation écologique des rapaces nocturnes est moins large, tout en restant impressionnante. Le potentiel prédateur va d'environ 3 kg pour des oiseaux de la capacité physique et de la taille du hibou grand-duc (*Bubo bubo*), à 60 g pour ceux de la taille d'une chouette chevêchette (*Glaucidium passerinum*) ou plus petits. Apparemment, l'abondance des mammifères nocturnes prédateurs et fouilleurs d'ordures qui utilisent leur odorat très développé a limité le développement écologique des rapaces nocturnes qui, dans l'obscurité, ne peuvent se fier qu'à des repères acoustiques et visuels. Cependant, leur vol silencieux donne à ces rapaces un avantage sur les autres chasseurs qui rôdent, hérissons, belettes, martres, renards, et probablement même chats sauvages. Dans toute l'Europe la base de l'alimentation de la plupart des rapaces consiste en petits rongeurs terrestres, essentiellement souris et campagnols. Tout le monde connaît ces grands destructeurs de rongeurs que sont les buses, les busards, les faucons crécerelles et pratiquement toutes les espèces de rapaces nocturnes d'Europe. Certains rapaces suivent même les fluctuations cycliques des rongeurs: nombreux et visibles chaque fois que leurs proies sont abondantes, ils se raréfient ou disparaissent lorsque ces proies diminuent.

Les rapaces se nourrissant de rongeurs n'entrent pas en conflit avec les intérêts de l'homme et ne devraient pas être menacés. Et pourtant ils sont fortement exposés au risque d'être empoisonnés par des rodenticides et autres produits biochimiques, ou d'être abattus.

Une autre base de l'alimentation des rapaces est constituée par de gros insectes, mais en Europe, ce type d'aliment est limité aux mois d'été et aux pays méridionaux. Il n'en demeure pas moins que les insectes comme les criquets, les grillons, les sauterelles et les gros coléoptères constituent une part substantielle du régime de certaines espèces, par exemple, de la plupart des espèces de rapaces nocturnes.

Bien qu'ils soient sans aucun doute utiles à l'agriculture, tous les rapaces insectivores sont gravement menacés en Europe par l'usage des insecticides et autres biocides. Les oiseaux constituent partout l'aliment le plus commun d'un grand nombre de rapaces. Depuis les roitelets huppés, les mésanges et les fauvettes, qui sont la proie du petit épervier d'Europe, les pigeons et les mouettes, que le faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) rattrape en plein vol, jusqu'aux tétaras et aux lagopèdes dont s'emparent dans les forêts et les champs respectivement les autours des palombes (*Accipiter gentilis*) et les faucons gerfauts (*F. rusticolus*). Au moins 26 espèces de rapaces diurnes et 10 espèces de rapaces nocturnes d'Europe se nourrissent d'oiseaux, exclusivement ou partiellement. Toutes ces espèces sont fortement atteintes d'empoisonnement secondaire en dévorant de petits oiseaux contaminés par les insecticides et les semences traitées avec des substances toxiques.

Régimes spécifiques

Parmi les espèces relativement peu nombreuses de rapaces européens, quelques-unes ont un régime alimentaire très particulier. C'est ainsi que le circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*) se nourrit presque exclusivement de serpents et en nourrit également ses jeunes. La chose est rare pour les rapaces diurnes et, pour autant que l'on sache, inconnue chez les rapaces nocturnes. Comme en général l'homme détruit les serpents, les réserves alimentaires des circaètes Jean-le-Blanc en Europe ne cessent de diminuer depuis des siècles: l'avenir de ces aigles est donc très sombre en Europe.

Les espèces piscivores sont encore plus rares chez les rapaces diurnes, mais contrairement aux serpentivores, on en trouve chez les rapaces nocturnes de régions autres que l'Europe. Le balbuzard pêcheur (*Pandion haliaëtus*) est le plus connu des aigles pêcheurs. S'il a beaucoup souffert de la persécution de l'homme dans nos pays, sa beauté et son habileté à pêcher en ont fait récemment un favori des amis de la nature et du grand public. A moins d'une détérioration du milieu naturel, difficile à contrôler, cette espèce semble avoir de bonnes perspectives dans l'avenir proche.

Les guêpes ne paraissent pas constituer une proie appétissante; pourtant, la bondrée apivore (*Pernis apivorus*) présente la particularité de déterrer les nids de guêpes pour consommer les guêpes adultes et les larves. Cet oiseau discret mène une vie assez secrète pendant les mois d'été jusqu'aux limites de l'aire de répartition des guêpes à l'extrême nord de l'Europe. Il hiverne en Afrique tropicale et, au début de l'automne, des millions d'individus franchissent les fameux points de concentration de Falsterbo, Gi-

braltar et du Bosphore. Bien que se trouvant rarement en conflit avec les intérêts de l'homme, il constitue cependant en Europe méridionale, une cible facile pour les fusils de milliers d'inconscients.

Il faut mentionner également parmi les «super-spécialistes», le faucon pèlerin, le faucon hobereau (*Falco subbuteo*) et les autres faucons qui pratiquent le piqué, car le déplacement de leur centre de gravité en vol vers l'avant leur permet de plonger la tête la première sur leur proie en vol à une vitesse prodigieuse et représente le summum de la technique de vol. Le faucon hobereau qui à l'occasion attrape au vol des libellules et d'autres insectes, s'est rarement trouvé menacé, mais le faucon pèlerin, qui s'attaque notamment aux pigeons et aux tourterelles parmi de nombreux autres oiseaux, a été persécuté, même si actuellement on déplore dans le monde entier sa quasi-disparition.

L'homme et les rapaces diurnes en conflit

Partout où l'homme a perdu du bétail et de la volaille tués par des aigles et d'autres grands rapaces diurnes, il a défendu son bien, ce qui est normal et raisonnable. Mais à partir du moment où il se met à exterminer ces oiseaux, la nature se détraque. La rivalité avec les chasseurs a été une autre raison de déclarer la guerre aux

grands rapaces. Ce n'est qu'au dix-huitième siècle que la chasse sportive s'est répandue en Europe au point que les rapaces diurnes et nocturnes, quelles que soient leur taille et leurs habitudes alimentaires, ont été considérés comme des concurrents déloyaux et des braconniers hors la loi qu'il fallait tuer et tirer à vue. Le massacre sans discrimination des rapaces diurnes et des mammifères prédateurs est un phénomène typiquement européen qui initialement, ne touchait pas les autres continents. Partout où, en dehors de l'Europe il y a eu chasse ou persécution des grands mammifères prédateurs, ces derniers n'en étaient pas moins considérés comme sacrés et nécessaires au maintien d'un lien spirituel entre le monde des hommes et l'au-delà. Par contre, un petit nombre seulement des rapaces diurnes ont fait l'objet d'un culte et d'une vénération. Les grands vautours ont été considérés comme les serveurs divins et les guides des âmes des défunts vers le grand inconnu. Les aigles donnaient l'exemple du courage et de la bravoure dans le combat et sont devenus des emblèmes héraldiques de la royauté. Les faucons ont inspiré les anciens Egyptiens, les monarques nomades du Moyen-Orient et de l'Asie centrale et les nobles de l'Europe médiévale qui, admirant leur vol superbe et l'efficacité de leur chasse, ont établi en fauconnerie des traditions presque sacrées. En dehors de ces rares exceptions, les rapaces n'ont pratiquement jamais attiré l'attention des peuples non-européens.

C. gallicus avalant une vipère (Photo J. F. et M. Terrasse)





Pandion haliaëtus (Photo Dr. B. U. Meyburg)

Cependant, l'histoire des rapaces diurnes d'Europe ressemble à celle du loup, de l'ours, du lynx, du chat sauvage, de la loutre, du blaireau, etc. C'est une histoire triste et humiliante.

Il faut tenir compte aussi des effets non discriminatoires de la strychnine (appâts empoisonnés) encore utilisée en certains lieux et qui non seulement a pratiquement éliminé les loups et les autres mammifères prédateurs du sud-est de l'Europe, mais a également pratiquement ou totalement exterminé les vautours et les aigles de toutes sortes. Un exemple: en 1905, le Professeur Paul Leverkühn, ornithologue à la Cour du tsar de Bulgarie, estimait que le nombre des aigles impériaux (*Aquila heliaca*) nichant dans ce pays était encore de 6000 individus. Quelques années auparavant l'ornithologue et voyageur allemand Otto Reiser était arrivé à des conclusions analogues. Il n'y a plus un seul aigle impérial en Bulgarie à l'heure actuelle.

Ces dernières années, la pollution en milieu naturel par les poisons utilisés dans l'agriculture, l'horticulture et l'exploitation forestière a entraîné des effets qui, dans le monde entier, ont retenu l'attention et provoqué une certaine inquiétude. Les rapaces diurnes et nocturnes, ainsi que les mammifères prédateurs et fouilleurs d'ordures ont été les premières victimes de l'empoisonnement biochimique auquel l'homme finira par être également exposé. Les rapaces diurnes — notamment le faucon pèlerin, le balbuzard pêcheur, l'autour des palombes et l'épervier d'Europe, empoisonnés par milliers — sont considérés par la majorité des spécialistes comme des avertisseurs biologiques extrêmement valables. Au moins les rapaces diurnes qui ont réussi à survivre en sont-ils remerciés? Pas du tout. Dans les milieux de chasseurs de l'Europe centrale par exemple, l'ancienne lutte contre la buse et d'autres rapaces (les plus gros ont déjà disparu) a récemment repris. C'est mauvais signe car il semble que l'homme ne veuille jamais tirer la leçon de ses erreurs et, malheureusement, cela vaut aussi pour son mode de vie.

Régions où il existe de nombreux rapaces

L'Espagne est actuellement le pays d'Europe réunissant les rapaces diurnes les plus nombreux et divers. Pourtant, les partisans espagnols de la conservation de la nature se battent énergiquement pour sauvegarder les derniers aigles impériaux, gypaètes barbus (*Gypaëtus barbatus*) et vautours moines, et pour conserver les populations de vautours fauves (*Gyps fulvus*) et de percnoptères d'Égypte (*Neophron percnopterus*), d'aigles de Bonelli (*Hieraaëtus fasciatus*), d'aigles bottés (*H. pennatus*) et de circaètes Jean-le-Blanc que les ornithologues des pays lointains ou proches viennent admirer dans ce beau pays. La Grèce, la Yougoslavie et les autres pays des Balkans auraient pu garder une faune aussi riche, mais ils l'ont laissé disparaître par ignorance ou volontairement dans de nombreuses régions en moins d'un demi-siècle.

Les pays scandinaves sont une région où l'on trouve encore un nombre relativement important d'individus de la plupart des rapaces nocturnes de l'ancien monde, depuis le puissant hibou grand-duc jusqu'à la minuscule chouette chevêche. A l'exception du hibou grand-duc, dont la population est tombée à un niveau alarmant mais qui semble depuis peu se reconstituer, huit autres espèces au moins vivent relativement tranquillement dans les forêts boréales de conifères et leurs tourbières isolées. Cependant, on connaît mal leur mode de vie et leur population réelle, encore plus mal leur répartition dans l'Union soviétique proche.

Néanmoins, dans l'Europe agricole, toutes les espèces de rapaces ne sont pas en diminution. Certaines ont, au contraire, profité des transformations écologiques qui ont créé une mosaïque de petites parcelles de terres cultivées, de forêts et de marais.

Chasseurs de rapaces

Sans que l'on sache très bien pourquoi, l'homme tend à surestimer ses capacités physiques et mentales et l'étendue de ses

devoirs en croyant qu'il lui appartient de gérer la nature. Quels que soient les réserves et les doutes que l'on puisse émettre à ce sujet, il n'en demeure pas moins que les résultats sont quelquefois satisfaisants. Une fois exterminés certains prédateurs, l'homme peut juger nécessaire de reprendre à son compte leur activité écologique en éliminant lui-même les animaux qui leur servaient de proies. Ce comportement est peut-être valable dans le cas des cerfs, des moutons sauvages, des sangliers etc. mais il est anormal et inexcusable que des chasseurs continuent à tuer de grands prédateurs, sauf si ces derniers étaient autrefois eux-mêmes la proie d'autres prédateurs qui ont disparu. Il n'y a donc aucune nécessité biologique, aucune excuse pour abattre un rapace diurne ou nocturne, sous le fallacieux prétexte de «contenir sa population». En fait les oiseaux de proie ne sont pas vraiment des proies pour les chasseurs; ce sont plutôt des cibles qui flattent l'orgueil des amateurs de trophées.

Epilogue

Quelle est donc la situation des rapaces diurnes et nocturnes en Europe?

Il s'agit d'oiseaux dont la baisse de population n'a cessé de s'accroître au cours des derniers siècles à un rythme qui suit maintenant une courbe exponentielle. En même temps, la population humaine et son influence sur l'environnement se sont accrues à un rythme correspondant. La protection des rapaces est un test pour apprécier la volonté de l'homme d'appliquer une politique de conservation de la nature, voire son désir de préserver l'espèce humaine et d'en assurer la survie. Avec leur beauté physique et leur mode de vie discutables peut-être, mais qui, en tout cas, ne doivent rien à l'homme — les rapaces diurnes et nocturnes continuent de poser un défi à ceux qui se sont donnés pour objectif de préserver la nature et de la protéger contre l'espèce humaine. Il paraît bien plus simple de donner de l'argent pour une «Opération-tigre» du Fonds mondial pour la nature (qui, se déroulant bien loin de l'Europe, ne nous gêne en rien) que d'accepter de protéger 43 espèces de rapaces inoffensifs dans nos propres pays. Cette dernière attitude suppose que nous fassions l'effort de nous rapprocher de la nature. Mais n'est-ce pas, après tout, un faible tribut à payer pour tous les bienfaits dont la nature nous comble encore dans l'Europe d'aujourd'hui malgré nos erreurs. K.H.V.

Des souris et des hommes...

Ian Newton

NE ME TUEZ PAS!



JE SUIS LA CHOUETTE EFFRAIE.
J'habite dans vos villages. Je me nourris des rongeurs qui détruisent vos récoltes. La loi me protège dans toute l'Europe. SOYEZ MES AMIS.



F.I.R. B.P. 27
LA GARENNE-COLOMBES,
92250

EDV F.I.R. AXIUM-02/par Gaudin, PARIS 75005

En général, une population variée et nombreuse de rapaces ne peut être entretenue que par une population variée et nombreuse de proies. Lorsque les rapaces d'une région sont rares et peu variés, le reste de la faune l'est également. Cela tient au fait que chaque espèce de rapace est tributaire d'une proie quelque peu différente des autres, aussi le nombre d'espèces de rapaces dans une région reflète-t-il dans une certaine mesure l'éventail des espèces de proie qui y existe. De même, le nombre de représentants d'une espèce de rapaces est en partie tributaire de l'abondance de leur proie préférée. En fait, là où ils ne sont pas limités par la pénurie d'emplacements de nids, par la persécution humaine ou par l'emploi des pesticides, le nombre des rapaces est normalement déterminé par les ressources alimentaires.

Importance des ressources alimentaires

Plusieurs éléments montrent l'importance de la nourriture. Tout d'abord on peut observer que les grandes espèces, telles que l'aigle, vivent en plus grande densité dans de plus vastes territoires que les petites espèces. A l'échelle mondiale, la gamme de variation est énorme. C'est ainsi que les petits faucons crécerelles peuvent avoir des territoires de moins d'un kilomètre carré, les buses de taille moyenne ont des territoires de 3 à 5 km², tandis que les grands aigles exigent une superficie de 10 km² ou plus. Le cas extrême est représenté par le grand aigle martial Africain (*Polemaëtus bellicosus*) qui se reproduit dans ce qui doit être une des plus faibles densités naturelles pour tout oiseau: un couple par 125 à 300 km² suivant la région. Cette espèce se nourrit de gibier à plume et de mammifères pesant jusqu'à plusieurs kilos. On peut présumer que la relation générale entre la taille du corps et la dimension du territoire est valable parce que les grands rapaces mangent généralement des espèces de proie plus grosses et que les grandes espèces de proie vivent et se reproduisent moins abondamment que ne le font les petites espèces de proie. Ainsi, dans chaque cas, la dimension du territoire peut être adaptée à la nourriture.

Deuxièmement, au sein de chaque espèce, on a constaté que les densités de reproduction ou les dimensions du territoire varient d'une région à l'autre selon l'approvisionnement en proies, les couples étant moins nombreux et occupant un plus large territoire là où les proies sont rares.

En l'absence d'ingérence humaine, les rapaces qui sont tributaires de ressources alimentaires assez stables (souvent variées), témoignent habituellement d'une grande stabilité dans leur nombre d'une année à l'autre, le nombre des couples

changeant uniquement dans d'étroites limites sur de longues périodes d'années. Par ailleurs, les espèces qui sont tributaires d'approvisionnement en proies variables (limitées), témoignent souvent d'une grande variation dans la densité de reproduction d'une année à l'autre qui correspond aux changements de proies. Deux grands types de cycles de proies sont en jeu: un cycle d'approximativement quatre ans de petits rongeurs dans les toundras septentrionales et les prairies méridionales et un cycle d'une dizaine d'années de lièvres et divers gibiers à plumes dans les forêts et les toundras boréales.

Parmi les principaux rapaces intéressés par les cycles de petits rongeurs, figurent la buse pattue (*Buteo lagopus*) des toundras septentrionales et divers faucons crécerelles, milans royaux et busards des prairies et déserts. Lorsque les rongeurs sont nombreux, toutes ces espèces ont tendance à se reproduire plus densément et plus prolifiquement que lorsqu'ils sont rares. Dans les cas extrêmes, des régions données peuvent renfermer des centaines de couples dans les bonnes années et quelques-uns ou pas du tout dans les mauvaises années. L'augmentation de la densité des rapaces d'une année à l'autre est souvent tellement importante qu'elle ne peut être uniquement due à la survie élevée des adultes et des jeunes de l'année précédente, mais doit tenir en partie à l'immigration. Elle est favorisée par une bonne reproduction, tandis que le déclin est entraîné par une combinaison d'une mauvaise reproduction, de l'émigration et de la famine.

Parmi les principales espèces de rapaces impliquées dans les cycles de gibier à plumes (ou de lièvres), figurent l'autour des palombes (*Accipiter gentilis*) dans les forêts septentrionales et le faucon gerfaut (*Falco rusticolus*) dans les toundras. Les autours des palombes en particulier ont des densités de reproduction variables dans les régions où ils sont tributaires de proies cycliques et des densités bien plus stables dans celles où ils ont des régimes plus stables et variés.

La nourriture influence non seulement les densités de reproduction des rapaces,

mais aussi leur succès de reproduction étant donné que la plupart des espèces produisent davantage de jeunes dans de bonnes conditions de nourriture que dans de mauvaises. De même que pour le nombre de représentants, on constate des variations régionales et annuelles dans la productivité de certaines espèces qui correspondent aux variations régionales et annuelles de l'approvisionnement en proie. Là aussi les variations annuelles les plus extrêmes se rencontrent parmi celles qui se nourrissent de rongeurs dont certains produisent cinq petits ou plus par couvée dans les bonnes années, et aucun dans les mauvaises années.

L'influence de l'homme

En dépit de l'accent mis ces dernières années sur la persécution et l'utilisation des pesticides, c'est presque certainement par son influence sur l'approvisionnement en proies que l'homme a provoqué les déclinés les plus répandus dans les populations de rapaces. Toutes les formes d'exploitation foncière provoquent des diminutions dans le nombre des proies et par voie de conséquence dans celui des rapaces. Ainsi, on peut souvent classer les régions en fonction de l'utilisation des terres: parmi les habitats ouverts, les prairies naturelles comportent davantage de proies que des régions analogues utilisées pour l'élevage et à leur tour les terres d'élevage renferment davantage de proies que les terres cultivées. Le labourage annuel réduit fortement les populations de petits mammifères en éliminant leur nourriture et leurs abris et les terres cultivées présentent donc une valeur limitée pour les prédateurs se nourrissant de mammifères. Dans les habitats forestiers, des zones naturelles de structure variée et comportant des essences variées entretiennent généralement une faune plus nombreuse que les peuplements gérés et uniformes de conifères ou d'eucalyptus. C'est comme si tout progrès dans la mise en valeur des terres restreignait davantage encore la vie sauvage.

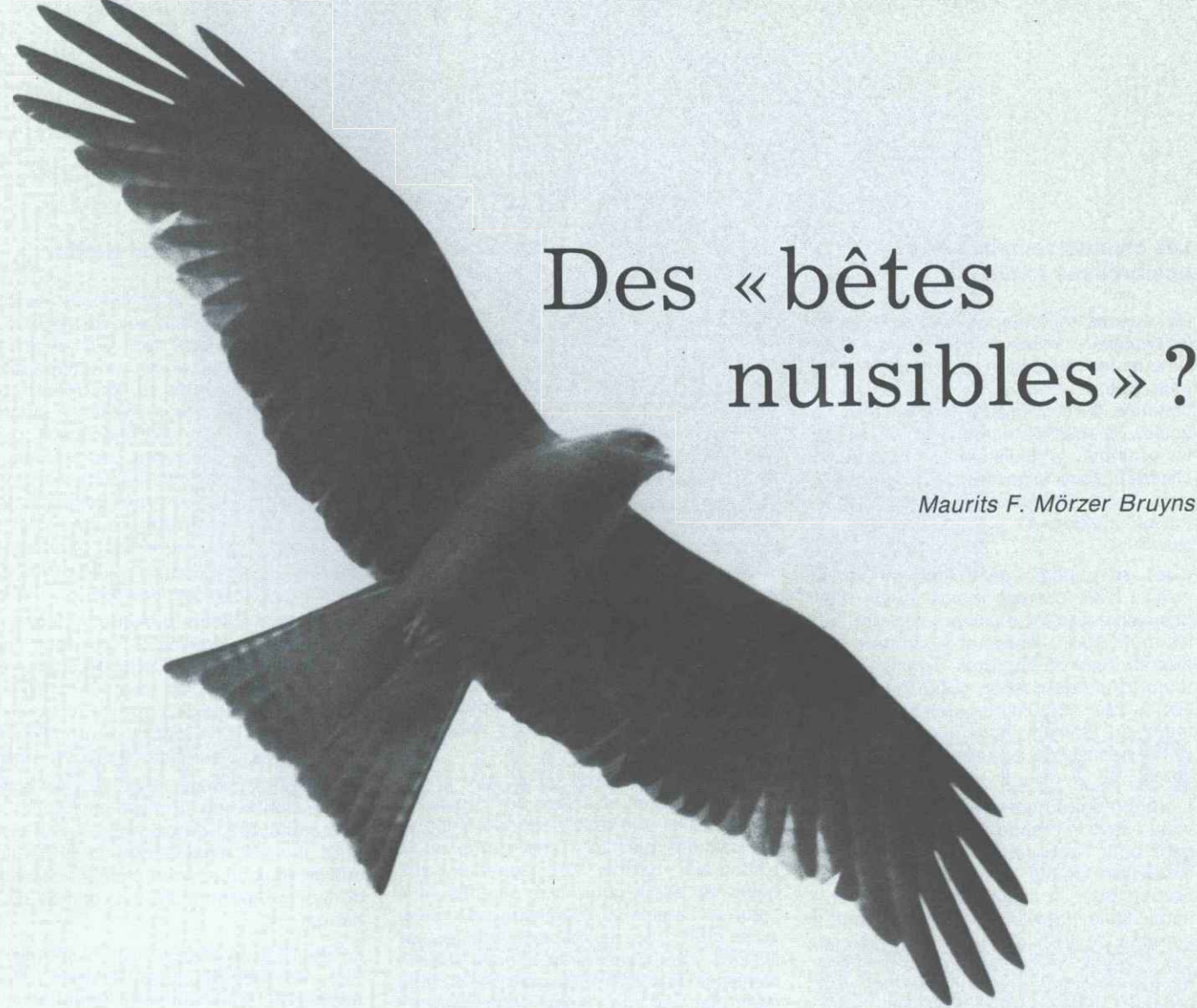
Même de très petits changements dans les procédés agricoles ont eu d'énormes

effets sur les ressources alimentaires des rapaces. Les vautours et autres oiseaux se nourrissant de charognes qui ont survécu au changement des animaux sauvages en animaux domestiques, ont récemment connu une importante diminution de leur nourriture dans de nombreuses régions par suite des progrès de l'hygiène vétérinaire qui ont abaissé la mortalité du bétail et des moutons paissant en terrain ouvert. Dans de nombreux pays, il existe maintenant des lois exigeant l'enfouissement immédiat des carcasses dans l'intérêt de la lutte contre les maladies. Ce n'est que dans les zones montagneuses éloignées où le bétail est moins accessible que l'approvisionnement en charognes s'est maintenu.

Le gypaète barbu (*Gypaëtus barbatus*) est instructif à cet égard, étant donné que sa distribution actuelle est essentiellement liée aux méthodes d'élevage du bétail. L'espèce est souvent commensale des cultures pastorales primitives, comme en Ethiopie ou au Tibet où l'on élève de vastes populations d'animaux domestiques dans des conditions montagneuses dures, avec des services vétérinaires médiocres. Le gypaète barbu y prospère, bénéficiant de l'abondance de charognes. Mais dans d'autres parties de son habitat naturel où règnent des méthodes d'élevage et d'hygiène modernes, l'espèce a disparu, est rare ou décline rapidement.

Que pouvons-nous faire ?

On aura compris qu'il n'est pas facile d'augmenter la population de rapaces d'une région à l'aide des ressources alimentaires, parce que cela exige habituellement une modification de l'utilisation des terres, afin de favoriser l'augmentation des proies. Souvent le mieux que l'on puisse faire, c'est de préserver les zones restantes de bon habitat ou d'empêcher leur dégradation ultérieure. Certains des grands parcs nationaux offrent aux rapaces un excellent habitat capable d'entretenir de vastes populations. Mais dans les régions plus fortement peuplées, la plupart des zones qui pourraient être ainsi préservées sont trop petites pour subvenir aux besoins de nombreux oiseaux. Cela est particulièrement vrai des grandes espèces qui exigent d'énormes superficies. Nous devons faire face au fait que nombre des régions où la persécution humaine a supprimé les rapaces il y a de cela des années, ne pourraient de toute façon plus entretenir les oiseaux parce que l'exploitation des terres empêche l'établissement d'une bonne base de proies. Il est triste de constater qu'un si grand nombre de récentes mises en valeur des terres qui ont réduit les populations de rapaces ont été inutiles ou n'ont profité qu'à une minorité de personnes. I.N.



Des « bêtes nuisibles » ?

Maurits F. Mörzer Bruyns

Milvus migrans (Photo Dr. B. U. Meyburg)

L'homme entretient avec les oiseaux de proie de multiples rapports, tant matériels qu'affectifs. Certaines personnes n'éprouvent pour ces animaux qu'admiration et considération et veulent les protéger totalement — toujours et partout —, ainsi que les espèces voisines. A l'opposé, certains les considèrent comme des ennemis, comme une nuisance, voire un danger pour les animaux domestiques, le gibier et même, dans certaines conditions, pour les oiseaux et autres bêtes sauvages rares. Les plus acharnés, on le sait, ont tendance dans certaines régions, à pourchasser et à éliminer tous les rapaces qu'ils jugent dangereux, surtout dans les zones cultivées, les pâturages et les bois aux alentours des bâtiments agricoles.

Entre ces deux extrêmes — protection totale et extermination totale — il existe bien des attitudes intermédiaires. La plus courante, celle aussi des défenseurs de la nature, préconise une protection totale de principe, mais avec la possibilité d'une certaine régulation en cas de besoin.

La meilleure manière d'appréhender les rapports manifestement complexes entre l'homme et les oiseaux de proie, est, dans un premier temps, de rechercher quelle utilité l'animal en général présente pour l'homme, et ensuite d'analyser le rôle que jouent les oiseaux de proie en tant que cas spécial des rapports entre l'homme et les oiseaux.

L'utilité de l'animal pour l'homme

Fondamentalement, la vie humaine dépend d'abord de la production primaire de végétaux. Toutefois, le royaume animal a presque autant d'importance depuis que l'homme est sur terre. Depuis longtemps, l'homme utilise les animaux de façons très diverses. On peut regrouper en cinq grandes catégories les principales fonctions que les animaux remplissent pour la société:

1. Production:

Les animaux fournissent à l'homme viande, peau, poils, plumes, matériaux pour les outils, substances médicinales, etc.

2. Services:

Les animaux, à peu près exclusivement les animaux domestiques, sont de très précieux auxiliaires pour le transport, la chasse et la pêche, l'agriculture et aussi la préservation de l'équilibre naturel.

3. Tourisme:

De nombreux animaux constituent l'une des principales ressources touristiques de certains pays (voyages organisés et

safaris) et présentent un intérêt récréatif pour les gens du cru; ils présentent donc une grande utilité économique à bien des égards.

4. Recherche et éducation:

Les animaux sauvages présentent un grand intérêt pour la science et pour la recherche ainsi que pour l'éducation.

5. Fonction culturelle:

Les animaux ont toujours rempli une fonction culturelle, et pas seulement par les représentations qu'en ont données les différentes formes d'art, depuis les illustrations jusqu'aux peintures et aux statues célèbres. Plusieurs animaux, des oiseaux notamment, font depuis des milliers d'années l'objet d'un culte et, de nos jours encore, de nombreuses espèces sauvages sont choisies comme symbole.

Il importe de prendre conscience des nombreuses fonctions que les animaux sauvages remplissent dans la société humaine. Leur rôle est bien plus considérable qu'on ne le pense généralement. C'est en grande partie à cause de cette utilité qu'on cherche à sauvegarder la faune et la flore et à protéger leur habitat.

Falco rusticolus, pour qui d'incroyables sommes d'argent sont offertes par les fauconniers (Photo H. R. Bardarson)



Les oiseaux remplissent de nombreuses fonctions

De tous les animaux, ce sont sans doute les oiseaux — et aux premiers rangs d'entre eux, les rapaces — qui remplissent le plus grand nombre de fonctions pour l'homme. C'est pourquoi plus que tous les autres, ils suscitent l'intérêt et le désir de les protéger. Actuellement, la capture, la chasse et aussi la gestion des populations constituent l'un des sujets les plus débattus en matière de préservation des oiseaux.

C'est un principe généralement admis, mais il n'en faut pas moins étudier soigneusement (c'est d'ailleurs souvent fait) les méthodes utilisées et le nombre des oiseaux tués ou capturés. Tout usage et toute forme de gestion aboutissant à un déclin des populations doivent être limités ou interdits. Il faut constamment veiller à préserver une base de croît équilibrée.

L'ornithologie amateur jouit d'une grande vogue dans le monde entier. L'intérêt des gens pour l'observation des oiseaux est, en soi, un facteur très positif et très important pour la sauvegarde de ces animaux. Mais il devient dangereux quand il entraîne de trop grandes perturbations. Les oiseaux de proie sont particulièrement vulnérables à cet égard et cela pose un grave problème à de nombreux organismes de protection des oiseaux.

Les oiseaux de proie et l'homme : des situations conflictuelles

La relation entre les oiseaux de proie et l'homme est très spéciale. On retrouve ces animaux dans chacune des cinq catégories mentionnées plus haut, mais le plus frappant, ce sont les sentiments qu'ils suscitent : soit admiration et considération incitant à les protéger ; soit hostilité et aversion incitant à les persécuter.

On admire les oiseaux de proie pour leur force, la beauté de leur vol, leurs qualités de chasseurs. On les apprécie en tant que régulateurs naturels des écosystèmes. Les plus grands rapaces, quelquefois qualifiés de «royaux» ou d'«impériaux», sont depuis toujours des symboles de force et de puissance.

Les oiseaux de proie, qui se trouvent à la fin de la chaîne alimentaire, ne sont jamais nombreux. Leur territoire est vaste. Par exemple, et c'est particulièrement intéressant pour les responsables de la protection de la nature, il ne vit qu'un couple d'aigles dans une région assez étendue.

Par ailleurs, les oiseaux de proie sont très recherchés : on sait qu'il existe des gens dont «l'intérêt» va jusqu'à leur faire consacrer de fortes sommes pour en acheter, souvent au mépris de la loi, soit vivants pour leur collection personnelle, soit empaillés à titre d'objets décoratifs.

La capture et le massacre incontrôlés et souvent illégaux de ces oiseaux constituent l'une des grandes causes du déclin inadmissible de populations d'espèces rares et précieuses. De nos jours, les organismes de sauvegarde des oiseaux s'opposent énergiquement, et souvent avec succès, à ces pratiques. Ils bénéficient en la matière du soutien efficace des associations nationales et internationales de chasseurs et de fauconniers.

La fauconnerie est un «art» depuis des siècles et devrait pouvoir survivre dans notre société moderne, car elle présente vraiment un intérêt tout spécial. Bien entendu, elle ne doit pas constituer un danger pour les populations naturelles, et l'on remarquera d'ailleurs que les «vrais» fauconniers — par opposition aux «bracconiers au faucon» — sont les premiers à contribuer de toute leur compétence à la protection des populations naturelles de rapaces.

C'est justement parce qu'ils sont si habiles à capturer et à tuer des proies de toutes tailles que tout le monde n'apprécie pas ces oiseaux. C'est parce qu'ils s'attaquent parfois aux agneaux, aux bêtes de basse-cour, aux pigeons et à d'autres animaux domestiques, ainsi qu'au gibier, que les rapaces, admirés par les uns, sont considérés comme malfaisants par les autres. Cela crée des conflits dans bien des pays entre «admirateurs» et «adversaires». Dans certains pays, ils sont même tirés par les chasseurs, comme n'importe quel gibier. Aussi, dans beaucoup de pays européens, la population de plusieurs espèces, des plus grandes surtout, a considérablement diminué. Circonstance aggravante, les populations de rapaces (comme d'ailleurs celles d'autres espèces d'oiseaux) sont également menacées par la disparition d'habitats convenables, y compris d'animaux de proie, et par la dégradation continue de l'environnement due aux effets secondaires des pesticides et à diverses perturbations. Tout cela ne fait qu'aviver le conflit entre défenseurs et adversaires.

Sauvegarde et saine gestion

Or, ce conflit, il est actuellement possible de le résoudre. Grâce aux recherches et aux études menées tant sur le terrain qu'en laboratoire, on en sait maintenant assez sur les rapaces, sur leur répartition, sur leur nombre, leur densité optimum, leur écologie, leurs migrations, etc., pour les «gérer» correctement. Les écologistes ornithologues sont maintenant en mesure de conseiller les autorités responsables sur la manière d'arrêter ce déclin, et de préserver et de gérer les populations d'oiseaux de proie sans risquer de les voir devenir gênantes ou nuisibles.

On en est d'ailleurs presque là dans plusieurs pays européens et l'on y tend dans beaucoup d'autres. Cette évolution est essentiellement due aux activités du Conseil International pour la Préservation des Oiseaux (CIPO) et de son groupe de travail mondial sur les oiseaux de proie.

Il a été d'importance décisive à cet égard que le Conseil de l'Europe en 1963 et les Communautés Européennes il y a quelques années, considèrent la protection des oiseaux comme un élément essentiel de leur programme de sauvegarde de la nature.

Il faut bien se rendre compte que seule une collaboration harmonieuse entre toutes les organisations concernées et une bonne coordination de leurs efforts donneront toute leur efficacité à ces diverses activités de sauvegarde des populations d'oiseaux sauvages. M.F.M.B.



Falco peregrinus décimé par les pesticides, les chasseurs et la fauconnerie (Photo Binois - Pitch)

Facteurs de disparition

Björn Helander

Pourquoi les rapaces sont-ils moins nombreux qu'auparavant en Europe? La réponse n'est pas simple. Plusieurs espèces ont vu leurs rangs s'éclaircir dès 1900 en divers points d'Europe, à la suite de menaces qui ne sont d'ailleurs toujours pas écartées. Peu à peu, d'autres menaces sont apparues. Toutes les espèces, il est vrai, ne sont pas également frappées. Partout, on s'est penché sur le problème et on a cherché à connaître les facteurs à l'œuvre. Ceux-ci sont multiples, mais on peut dire d'une façon générale, qu'ils sont les suivants : destruction systématique, perte d'habitat, activité des collectionneurs, empoisonnement du fait de la pollution.

Destruction systématique

Aux dix-huitième et dix-neuvième siècles, on faisait une distinction entre les animaux «utiles» et les animaux «nuisibles». Les rapaces étaient tous classés dans cette seconde catégorie et ils étaient voués à la destruction. Au dix-huitième siècle, un système de «récompenses» ayant été institué pour les chasseurs de rapaces, il s'ensuivit un véritable carnage. Cette initiative avait essentiellement pour but de protéger le gibier. Au dix-neuvième siècle, la destruction massive des rapaces prit en maints endroits des proportions fantastiques. Les oiseaux étaient tués dans leurs nids, au moment de la couvaison ou lors des vols migratoires. On s'emparait des œufs et des oisillons, on posait des pièges et on se servait comme appât d'aliments empoisonnés. Des milliers de rapaces furent ainsi décimés chaque année : 11.000 dans le seul Hanovre (Alle-

magne) en 1806 - 1807, selon les statistiques officielles, et environ 40.000 aux Pays-Bas de 1852 à 1857. On pourrait citer beaucoup d'autres exemples.

Cette destruction massive se poursuivit sans relâche dans de nombreux pays au cours de la première moitié du siècle actuel. Certaines espèces avaient en fait déjà été complètement exterminées ou étaient en voie de disparition. On commença à s'inquiéter de cette situation et le mouvement en faveur de la protection s'esquissa dès la fin du dix-neuvième siècle. La mise en place d'une législation se fit très lentement et très progressivement et n'est pas encore achevée à ce jour.

Perte d'habitat

Grâce à la récente promulgation de lois relatives à la protection de la plupart des espèces de rapaces, il sera bientôt mis fin à la guerre menée jusqu'ici contre elles. Un autre problème se pose toutefois avec de plus en plus d'acuité : la perte d'habitat. Chaque espèce a ses préférences en matière de biotope et sa faculté d'adaptation n'est pas illimitée. Pour survivre et se reproduire, il faut qu'elle ait de quoi se nourrir, bâtir ses nids et soigner sa progéniture. Certaines espèces ont besoin pour cela de forêts ; or, celles-ci ont subi en Europe de formidables changements depuis quelques centaines d'années. Les forêts d'arbres à feuilles caduques d'antan ont fait place à des monocultures de conifères ou ont été rasées définitivement. De nombreuses populations de rapaces ont forcément eu à en pâtir. La destruction d'anciennes forêts constitue peut-être la

plus grave menace dirigée contre la flore et la faune sauvages dans l'ensemble du monde. Le maintien en Europe des habitats sylvestres est nécessaire à la préservation des rapaces. Sinon, il ne subsistera de ces derniers que quelques spécimens parqués dans des réserves naturelles. Certains pays l'ont fort bien compris et ont édicté, pour des espèces déterminées, des règlements visant à modifier les activités de la sylviculture à des fins de sauvegarde. Ces règlements, toutefois, ne concernent jusqu'ici que les lieux de nidification. On oublie aussi trop souvent de tenir compte de la relation entre la proie et le prédateur. Beaucoup de rapaces non seulement vivent dans les forêts, mais y font leurs nids et s'y nourrissent d'autres animaux. Quelles sont les perspectives de survie à long terme de ces rapaces si l'on ne préserve que les alentours immédiats des lieux de nidification et si l'on rase la forêt environnante ? La situation prendrait dans ce cas une mauvaise tournure, mais on manque en général de données précises à ce sujet. Il conviendrait d'étudier ce problème plus à fond. Les zones humides constituent également pour les rapaces un habitat privilégié mais dont la superficie ne cesse de se rétrécir. Les travaux d'assèchement ont sans conteste porté un grave préjudice à bien des espèces de rapaces. D'autres importantes pertes d'habitat, au cours du vingtième siècle, sont imputables à la profonde restructuration du paysage agricole. L'assèchement des zones humides, le déboisement et l'introduction de la monoculture forestière, l'évolution de l'agriculture ont eu une incidence considérable sur les oiseaux de proie en Europe.

Les collectionneurs

A l'époque où la loi n'interdisait pas de pourchasser les oiseaux, les collectionneurs d'œufs et les amateurs de trophées firent bien des victimes parmi eux. En outre, les fauconniers capturaient des oisillons et les collectionneurs se livraient impunément à leur passion. Une collection suédoise, par exemple, comprenait cinquante œufs de pygargue à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*) recueillis en deux emplacements différents vers la fin du dix-neuvième siècle.

Après la promulgation de lois visant à protéger les oiseaux, ces activités devinrent illégales sans pour autant cesser. Les collectionneurs d'œufs, les fauconniers et les amateurs de trophées continuent à faire des ravages dans toute l'Europe. Chaque année, quelques-uns d'entre eux sont pris et condamnés à une amende mais on ignore l'ampleur réelle de leurs déprédations. De grosses sommes d'argent sont parfois en jeu, et certaines espèces rares et fort belles sont particulièrement éprouvées. C'est donc là une affaire qui mérite qu'on s'y intéresse davantage dans la plupart des pays.

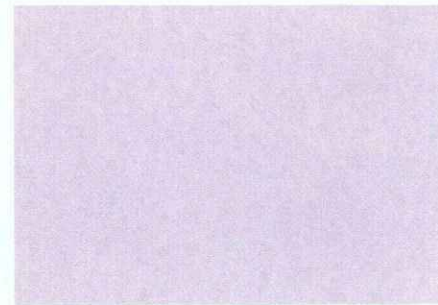
Rôle de la pollution

Les polluants sont un autre facteur et non des moindres à entrer en ligne de compte. Dans les années 50, les ornithologues observèrent en divers endroits que les rapaces se reproduisaient difficilement et que leur effectif se trouvait de ce fait sérieusement diminué. La présence de résidus de polluants dans les œufs a incité les spécialistes à pousser plus loin leurs recherches et à établir ainsi un lien entre certains pesticides, notamment le DDE (produit de la décomposition du DDT), la diédrine et le mercure de méthyle. On découvrit par la même occasion les PCB. Ces composés ont une caractéristique commune: ils sont persistants et ont de ce fait tendance à s'accumuler dans la chaîne alimentaire où les oiseaux de proie occupent la première place. Les concentrations sont parfois assez fortes pour être d'emblée mortelles mais, même à plus faible dose, elles finissent à la longue par être tout aussi nocives et empêchent l'éclosion des œufs. Il semble bien que les pesticides aient causé encore plus de dégâts au cours des trente dernières années. Les faucons pèlerins (*Falco peregrinus*), par exemple, ont plus souffert des effets des pesticides que des méfaits de l'homme pendant des centaines d'années. L'action des polluants persiste longtemps après qu'ils ont cessé d'être utilisés. C'est ainsi que le pygargue à queue blanche de la Baltique se reproduit trois fois moins que par le passé, bien que le DDT soit interdit dans la plupart des pays limitrophes depuis une décennie. Espérons que nous en tirerons la leçon. Nous devons tout faire pour qu'un tel désastre ne se renouvelle pas.

Le nombre absolument inouï de rapaces tués en Europe au dix-neuvième siècle prouve qu'ils étaient alors extrêmement nombreux. Il faut voir là le signe d'un bon équilibre du milieu. Ces temps sont désormais révolus, mais nous pouvons encore sauver ceux qui restent et les aider à se multiplier. Cela ne se fera pas tout seul: un sérieux effort de planification et de gestion sera indispensable. C'est pour nous un devoir auquel nous ne saurions nous dérober.

B.H.

Un triste tableau de chasse (Photo Wouter van Wijk)



Protégés par la loi

Michael Everett

Comme d'autres articles du présent numéro ne le montrent que trop clairement, l'avenir des rapaces d'Europe dépendra des diverses initiatives qui seront prises dans le domaine de l'environnement, de la conservation et de la protection: il n'existe pas de solution simple et unique. Même ainsi, la plupart des partisans de la conservation sont d'accord pour considérer qu'il est indispensable que tous les rapaces diurnes et nocturnes bénéficient d'une protection juridique totale dans toute l'Europe: une bonne protection juridique est en effet la pierre angulaire de tout programme réaliste pour l'avenir et constitue un élément important pour réduire les persécutions dont souffrent de nombreuses espèces du fait de l'ignorance, des préjugés et de l'intolérance. L'objectif final doit donc être de convaincre tous les gouvernements européens d'assurer une protection intégrale, et le plus tôt sera le mieux.

Protection totale dans certains pays

A l'heure actuelle, il n'y a que treize pays dans lesquels tous les rapaces diurnes et nocturnes bénéficient d'une protection totale: la Belgique, Chypre, la France, Gibraltar, le Liechtenstein, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, l'Espagne, la Turquie et le Royaume-Uni. Dans un quatorzième, la Norvège, la protection est totale mais une dérogation spéciale peut être accordée pour la chasse de l'aigle royal (*Aquila chrysaetos*), du pygargue à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*) et de l'autour des palombes (*Accipiter gentilis*). Dans les îles anglo-normandes toutes les espèces sont protégées à l'exception de l'épervier d'Europe (*A. nisus*) dans l'île d'Aurigny. En République fédérale d'Allemagne, la protection des rapaces est quasi totale, à cette exception près que la chasse à la buse variable (*Buteo buteo*) et à la buse pattue (*B. lagopus*) est ouverte, dans certains «Länder», du 1er novembre au 28 février — exception dont les partisans allemands de la conservation s'efforcent d'obtenir l'abrogation.

Dans de nombreux pays, la protection juridique est pratiquement totale, mais elle exclut certaines espèces pour des raisons particulières — liées habituellement à la protection du gibier, de la volaille et du bétail. Ces exceptions concernent les espèces suivantes:

— Bulgarie: buse pattue, busard des roseaux (*Circus aeruginosus*), autour des palombes et épervier d'Europe.

— Tchécoslovaquie: buse variable, buse pattue et autour des palombes peuvent être chassés dans les réserves de faisans.

— Danemark: buse variable, autour des palombes et épervier d'Europe qui peuvent être chassés dans certaines circonstances, par exemple dans les zones d'élevage de faisans.

— Grèce: toutes les espèces peuvent apparemment être chassées dans les réserves d'élevage, de chasse ou (ce qui est surprenant) de faune et de flore sauvages où elles sont considérées comme nuisibles — point de vue vivement contesté par les partisans de la conservation.

— Finlande: autour des palombes et épervier d'Europe, buse pattue en Laponie et hibou grand-duc (*Bubo bubo*) en dehors de la couvaison.

— Hongrie: buse pattue et, en dehors de la période de couvaison, autour des palombes, épervier d'Europe et busard des roseaux (en outre, l'autour des palombes et l'épervier d'Europe peuvent être chassés en toute saison dans les élevages de gibier).

— Roumanie: autour des palombes, épervier d'Europe et busard des roseaux.

— Suède: autour des palombes dans les zones d'élevage de gibier et de volaille.

— Suisse: buse, autour des palombes, épervier d'Europe qui peuvent être tués, selon la législation cantonale, lorsqu'ils causent des dégâts.

Vers une amélioration de la situation juridique

Ailleurs le système est plus compliqué. L'Autriche accorde une protection totale à toutes les espèces de vautours, d'aigles, de milans, de faucons et de hiboux, mais si la buse variable, la buse pattue, l'autour des palombes, l'épervier d'Europe et tous les busards sont intégralement protégés dans certaines provinces, ils ne le sont que partiellement dans d'autres. Un permis spécial est exigé pour la chasse aux rapaces pendant la saison de chasse qui varie d'une province à l'autre.

En Yougoslavie, toutes les espèces sont intégralement protégées en Croatie, mais ailleurs, l'autour des palombes, l'épervier d'Europe et le busard des roseaux ne le sont pas; en Slovénie, en outre, l'aigle royal (du 1er septembre au 12 décembre), la buse variable, la buse pattue et le faucon hobereau (*Falco subbuteo*) ne sont pas protégés.

En République démocratique allemande, la situation est encore plus complexe: sont protégés les aigles de l'espèce *Aquila*, le circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*), le busard cendré (*Circus pygargus*), le busard Saint-Martin (*C. cyaneus*), le balbuzard pêcheur (*Pandion haliaëtus*), le faucon pèlerin (*F. peregrinus*), le hibou grand-duc, la chouette chevêchette (*Glaucidium passerinum*) et les nids du pygargue à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*). L'autour des palombes, l'épervier d'Europe, la buse variable et la buse pattue sont protégés en dehors de la saison de chasse.

En Italie, il n'existe pas à l'heure actuelle de législation fédérale générale, mais la protection intégrale de toutes les espèces est assurée par la législation provinciale dans treize provinces, y compris la Sardaigne, et le gypaète barbu (*Gypaetus barbatus*) est protégé dans tout le pays. Dans les autres provinces néanmoins, tous les rapaces diurnes ou nocturnes peuvent être tués ou capturés par tous les moyens dans les réserves de chasse et les zones de repeuplement et de capture, bien qu'il y ait une protection limitée; tous



Falco tinnunculus en vol
(Photo Avesque - Pitch)

les rapaces nocturnes sont protégés en dehors des réserves de chasse, à l'exception du hibou grand-duc, de la chouette effraie (*Tyto alba*) et de la chouette chevêche (*Athene noctua*); il en va de même pour tous les rapaces diurnes, à l'exception du milan noir (*Milvus migrans*) et du milan royal (*M. milvus*) entre le 31 mars et le 30 août.

D'une façon générale, la situation juridique s'est considérablement améliorée au cours des dix dernières années, bien qu'il soit manifestement indispensable d'aller encore plus loin sur la voie de la protection totale dans certains pays et de remettre en cause les «exceptions» dans de nombreux autres. La chasse pure et simple des rapaces pratiquée en guise de sport est, peut-on espérer, en voie de disparition et, à cet égard, il convient de mentionner tout particulièrement le courage du gouvernement maltais, dans une situation où la chasse aux rapaces était à la fois un sport national et un scandale international. On voit également d'après ce qui est dit plus haut que quelques espèces — autour des palombes, épervier d'Europe et buses — sont mentionnées à maintes reprises. On se dit que fort probablement si elles ne figurent pas sur les listes d'espèces protégées c'est très souvent à cause des préjugés et de la méfiance traditionnelle dont les rapaces font l'objet parmi les éleveurs de gibier et les chasseurs, et non pas parce qu'on a constaté de réels dégâts. Il y a manifestement lieu d'entreprendre des recherches plus objectives pour déterminer quelle est la véritable situation: aucun partisan de la conservation digne de ce nom ne s'opposerait à ce que la législation prévoise des mesures restrictives à l'égard d'espèces dont il est prouvé qu'elles sont nuisibles, mais très souvent, cette preuve semble faire défaut.

La législation à l'échelon européen

La législation européenne relative à la protection des rapaces diurnes et nocturnes est constituée par une importante série d'accords ou de projets d'accords internationaux.

En 1979, dix-neuf Etats membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, dont la ratification est escomptée pour 1982; par cette «Convention de Berne», les Etats membres s'engagent à protéger les oiseaux et leur environnement, y compris tous les rapaces, un accent considérable étant mis sur la protection des habitats. Les dix-sept espèces de rapaces diurnes et les deux espèces de rapaces nocturnes incluses dans l'étude réalisée en 1981 pour le Conseil de l'Europe sur les oiseaux menacés en Europe (dont huit sont considérées comme «menacées d'extinction») sont reprises dans l'Annexe II de la Convention. Tous les rapaces diurnes et nocturnes sont inclus dans la directive de la Communauté économique européenne relative à la protection des oiseaux, qui est entrée en vigueur en avril 1981 et qui fait obligation aux Etats membres de la CEE de protéger les oiseaux et de conserver les habitats. Dix-neuf espèces de rapaces diurnes et trois espèces de rapaces nocturnes sont incluses dans l'Annexe I, consacrée aux espèces qui doivent bénéficier d'une protection spéciale. Troisièmement, tous les rapaces diurnes et nocturnes figurent dans la liste A (espèces menacées d'extinction) de la Convention sur le commerce international des espèces sauvages de flore et de faune menacées d'extinction signée à Washington en 1973, qui porte sur le commerce international et qui prévoit des

mesures restrictives et des interdictions en matière d'importation et d'exportation.

Il n'est peut-être pas présomptueux de conclure de ce qui précède que, même si plusieurs zones d'incertitude subsistent, l'Europe avance régulièrement sur la voie d'une protection législative quasi complète des rapaces diurnes et nocturnes. L'accélération du processus depuis le milieu des années 70 est des plus encourageantes. Il y a toutefois un point capital qu'il faut prendre en considération: tous ces textes législatifs sont-ils effectivement appliqués? N'importe quel pays d'Europe peut être fier de sa législation mais si celle-ci n'existe que sur le papier, si elle n'est pas appliquée, elle peut être, en réalité, pratiquement inutile. Il faut se préoccuper en particulier de la situation dans tous les pays (probablement la majorité) où les ornithologues, sans parler des spécialistes de la conservation ou de la protection, sont rares; les services chargés de faire appliquer la législation, comme il en existe par exemple aux Etats-Unis, sont pratiquement inexistantes en Europe et on ne saurait nier que, sans que leur responsabilité puisse être mise en cause, les services de police et de douane de nombreux pays sont malheureusement loin de disposer des connaissances techniques spéciales nécessitées par leur législation.

Il est triste à dire que même là où les rapaces diurnes et nocturnes sont intégralement protégés par la législation, on voit encore pratiquer la persécution sous diverses formes, le pillage des nids (oeufs et jeunes oiseaux) et divers actes illicites liés à la fauconnerie — principalement parce qu'on ne fait pas suffisamment respecter les lois. Le Royaume-Uni constitue un exemple classique dans deux direc-

tions: comment mettre au point une législation raisonnable, couvrant de nombreux aspects, orientée vers la conservation, et comment ne pas la faire respecter...

Les rapaces en Grande-Bretagne

En Grande-Bretagne, les rapaces diurnes et nocturnes sont protégés — nombre d'espèces par des peines spéciales — depuis l'adoption, en 1954, de la loi sur la protection des oiseaux, et cette protection a été renforcée par certaines dispositions de la loi de 1967. Les deux lois présentent de petites lacunes qui peuvent être exploitées par des gens dénués de scrupules et comportent d'autres insuffisances, mais d'une façon générale, elles sont, sur le papier, parmi les meilleurs textes législatifs sur la flore et la faune sauvages jamais promulgués. Elles ont certes bénéficié d'un grand respect et d'un soutien considérable de la part du public mais du fait qu'elles ont été appliquées d'une manière si insuffisante et que, dans certains cas, elles n'ont été guère prises au sérieux par les tribunaux, leur efficacité s'est trouvée limitée à de nombreux égards. La persécution directe des rapaces diurnes et nocturnes a sans doute diminué considérablement au cours du dernier quart de siècle, mais elle se poursuit encore dans certaines régions, presque impunément, sous le fallacieux prétexte d'assurer la conservation du gibier et la protection du bétail. Les ramasseurs d'oeufs sont encore nombreux, et, ces dernières années, il y a eu une poussée certaine de cas de pillage de nids par un nombre accru de fauconniers contrevenant aux lois.

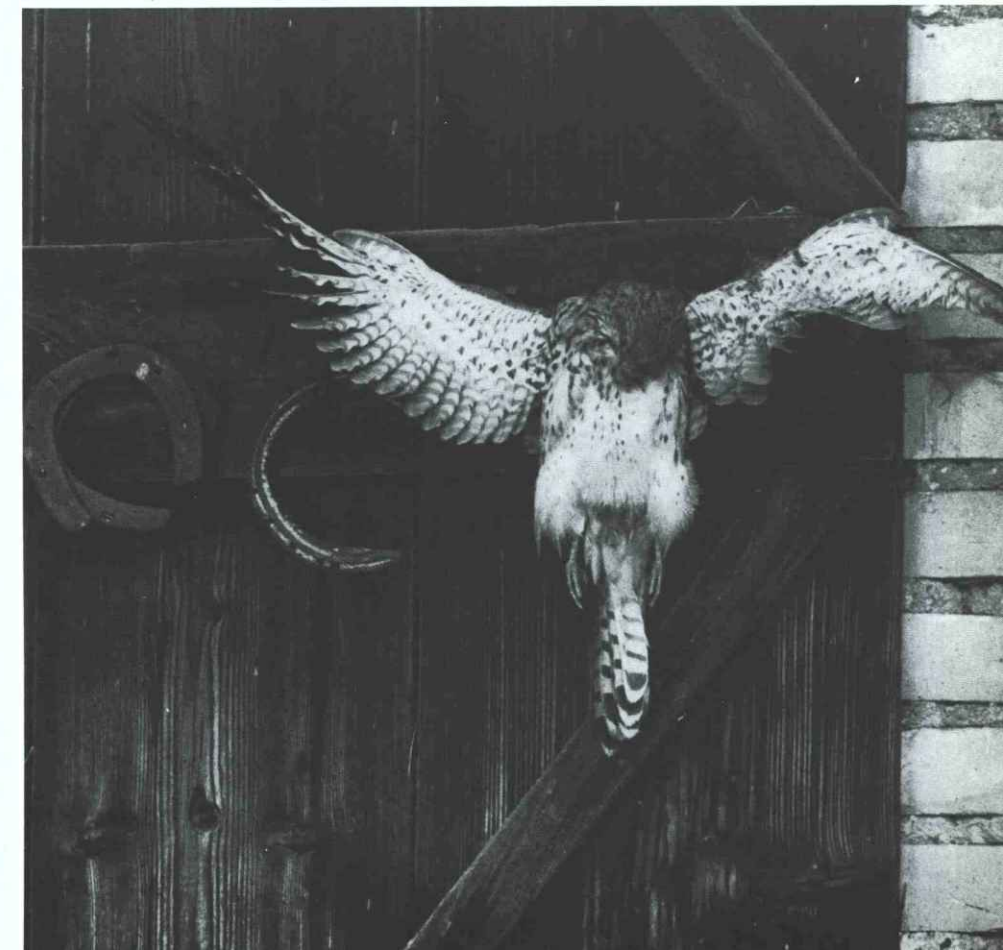
L'application de ces lois n'a jamais été considérée comme une affaire de spécialiste, exigeant des connaissances spécialisées, mais elle a été confiée à la police, qui n'a pratiquement pas de compétence particulière en la matière et qui doit s'acquitter de nombreuses autres missions avec ses ressources limitées: en d'autres termes, il n'existe pas de service gouvernemental officiel chargé de l'application de ces lois. Pour être honnête, il faut reconnaître que la police a fait son travail efficacement, lorsqu'on a fait appel à elle, mais pratiquement tout le travail d'application a été laissé à deux organisations entièrement bénévoles, la Société royale pour la protection des oiseaux et la Société royale pour la prévention de la cruauté envers les animaux, la première étant surtout chargée de procéder à des enquêtes et d'intenter des poursuites dans les cas concernant les rapaces.

Le projet de loi sur la flore et la faune sauvages et l'environnement, qui doit être adopté prochainement en Grande-Bretagne, est un autre excellent exemple de texte législatif complet dans le domaine de la conservation; il remplacera les lois sur la protection des oiseaux. Il améliore très sensiblement la législation (bien qu'il comporte certaines lacunes) et rend à de nombreux égards son application plus facile, y compris pour les infractions concernant les rapaces. Mais les parti-

sans de la conservation ont été extrêmement déçus de constater qu'il n'y avait toujours aucune évolution vers une application efficace, celle-ci restant surtout entre les mains d'organismes bénévoles. Il y a sûrement une leçon évidente à en tirer pour chacun d'entre nous.

On peut espérer que l'application s'améliorera en temps utile sur le plan européen. Heureusement, tandis que la situation de nombreuses espèces européennes donne encore lieu à de sérieuses inquiétudes, on distingue une évolution certaine, en Europe, sur de nombreux fronts, vers une amélioration de la protection et de la conservation. Des conférences mondiales régulières sur les rapaces, réunies par le Conseil International pour la Préservation des Oiseaux continuent à surveiller la situation et à lancer des actions positives, y compris sur le front juridique. La création d'un groupe de travail mondial du CIPO sur les rapaces représente un progrès important: il a beaucoup œuvré en faveur de l'action législative ces dernières années et la protection intégrale des rapaces diurnes et nocturnes, quand elle sera réalisée, sera due pour une large part à son action. M.E.

et cloué à la porte d'une grange ... (Photo G. Lacoumette)





1



2



4



5

Nos précieux rapaces

3



6



Mesures concrètes

Michel Terrasse

Restaurant à vautours (*Gyps fulvus* et *Corvus corax*) (Photo J. F. et M. Terrasse)



La réintroduction d'une espèce animale dans son milieu d'origine est une solution élégante, voire alléchante pour permettre aux naturalistes de reconquérir une partie de la richesse passée d'un patrimoine naturel appauvri.

Pourtant devant les innombrables difficultés posées par ce genre d'intervention, il est important d'en définir les limites, et en particulier de lui préférer quand cela est encore possible, la protection des populations reproductrices résiduelles. Ce dernier point est une priorité absolue.

Pour cette raison, le Fonds d'Intervention pour les Rapaces (FIR) encourage un certain nombre de projets tel le nourrissage hivernal des grands rapaces nécrophages, la protection des nids (busards etc.) et la surveillance des aires menacées (faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), aigle de Bonelli (*Hieraëetus fasciatus*), balbuzard (*Pandion haliaëtus*).

Lorsqu'il est trop tard pour espérer un retour naturel spontané (à notre échelle temps), il faut poser clairement un certain nombre de questions pour analyser objectivement le bien fondé de tel ou tel projet de réintroduction.

L'étude des capacités d'accueil du milieu est primordiale. La région convient-elle encore (habitat, sites de nids, nourriture présente) et si oui, est-ce que les causes qui ont précipité le déclin de telle espèce sont encore effectives?

La deuxième règle très stricte concerne le choix des espèces et des sous-espèces à réintroduire. Alors qu'il est hélas impensable de recréer des populations de grands prédateurs dans un environnement trop humanisé (ours, loup, aigles), il est certain que des prédateurs plus modestes (lynx, petits rapaces) sont plus faciles à acclimater ainsi que les rapaces charognards.

Comment se procurer les animaux destinés à être relâchés? La reproduction en captivité (à partir de souches identiques) ou la récupération d'animaux dans des zoos seront préférés aux prélèvements dans la nature. On ne devra faire appel à cette dernière solution que si les populations sauvages, là où les prélèvements sont prévus, ne sont pas menacées.

Actions de réintroduction

Ces limites sévèrement posées, il reste en France un certain nombre d'expériences à tenter, auxquelles le FIR a porté de près ou de loin son concours. Depuis dix ans, quatre espèces de rapaces ont fait en France l'objet de projets de réintroduction. Il s'agit du faucon pèlerin, du grand-duc (*Bubo bubo*), du vautour fauve (*Gyps fulvus*) et du gypaète barbu (*Gypaëtus barbatus*).

Pour les deux premières espèces, faucon pèlerin et grand-duc, il s'agit plutôt d'expériences de renforcement de population.

Dans le Jura, un centre de reproduction en captivité a permis de constituer une souche de faucons pèlerins d'origine jurassienne. Le projet vise à renforcer les populations de faucon pèlerin du nord du Jura ou des Vosges en réintroduisant des jeunes faucons dans des sites abandonnés ou dans des nids à très faible fécondité (certains sites vosgiens).

Avec le grand-duc, se pose un autre problème: celui de la cohabitation entre ce puissant prédateur nocturne et d'autres espèces de rapaces comme le faucon pèlerin. Il convient donc d'être très prudent pour éviter que l'introduction hâtive de ce grand hibou n'aboutisse à la disparition des Pèlerins.

Ainsi les projets de réintroduction du grand-duc dans les Vosges ou le Jura ne sont-ils pas encouragés. D'ailleurs l'espèce recolonise lentement ces régions à partir de souches sauvages (Alpes du Nord) ou introduites (importants projets en Allemagne et lâchers en Suisse). Le FIR a participé à des réintroductions de grands-ducs dans des sites où le faucon pèlerin n'existait pas, comme la Montagne noire ou l'Allier. Dans ce dernier cas la libération en 1977 d'une femelle grand duc issue de captivité, dans un site occupé par un mâle solitaire fut immédiatement suivie de la formation d'un couple: deux jeunes étaient élevés le printemps suivant.

En ce qui concerne les grands vautours, deux importants projets ont démarré depuis plusieurs années: le projet de réintroduction du gypaète barbu dans les Alpes a commencé en 1974 sur des initiatives venant de France et de Suisse. Depuis trois ans, c'est une collaboration plus vaste entre tous les pays de l'arc alpin qui devrait permettre dans quelques années d'assister aux premiers lâchers de gypaètes.

Pour obtenir les oiseaux nécessaires à la constitution d'une souche captive la plus importante possible, de nombreux zoos européens ont prêté leur concours et ont offert leurs oiseaux, ou leurs installations.

Aujourd'hui 45 gypaètes font partie du projet, parmi lesquels 12 couples ont produit 15 jeunes en 3 ans (dont seulement 11 survivent).

Avec le vautour fauve nous trouvons un excellent exemple de ce qui a été tenté en France pour à la fois venir en aide aux populations pyrénéennes existantes et recréer celles qui ont disparu des Cévennes.

Les vautours fauves qui peuplaient au début de notre siècle tout le sud de la France, des Pyrénées aux Alpes méridionales, disparurent rapidement, persécutés par le fusil et le poison.

En 1940 s'éteignaient les vautours des Grandes Causses, du Sud Massif central seule une population pyrénéenne se maintint avec difficulté avec une cinquantaine de couples, dans les années 1950-60.

Nourrissage hivernal

A partir de 1970, faisant suite à une baisse de fécondité de certaines colonies des Pyrénées occidentales, le FIR aidé par le Parc National des Pyrénées déclencha une campagne de nourrissage artificiel. Un premier «Restaurant à vautour» fut disposé dans une région du Béarn où les troupeaux disparaissaient du mois de novembre au mois de mai, et où un important centre d'équarrissage venait de fermer ses portes. Les premiers résultats furent assez encourageants pour développer d'autres centres de nourrissage au Pays Basque où stationnent l'hiver de nombreux vautours et gypaètes immatures en provenance de l'ensemble des Pyrénées.

Le principe est d'apporter aux charognards un appoint de déchets, de carcasses et d'os pour leur permettre de passer le cap difficile de l'hiver et du printemps (colonies en pleines activités avec jeunes dans les nids et remontée des troupeaux ne se faisant que début mai).

Il est important de noter que la survie des vautours en Europe, spécialement du vautour fauve est entièrement dépendante des activités humaines, ces oiseaux se nourrissant exclusivement des déchets du pastoralisme.

Dans les Pyrénées, depuis plusieurs années, cinq points de nourrissage sont pris en charge par les volontaires du FIR distribuant de 30 à 50 tonnes de nourriture par hiver. Des gardes-chasse de l'Office National de la Chasse participent à cette action qui est d'ailleurs très bien perçue par la population locale.

Les résultats en sont assez spectaculaires, la population de vautours fauves du Béarn et du Pays Basque recolonisant peu à peu les sites anciennement abandonnés avec un total de plus de 100 couples en 1981. Même si on admet une bien meilleure connaissance des colonies, depuis 20 ans, on a certainement assisté à une augmentation de plus de 50% des effectifs des vautours fauves du versant nord pyrénéen.

Projet vautours fauves Cévennes

Recréer les populations de vautours cévenols, voir la silhouette de ces grands voliers animer à nouveau le ciel des Causses, voilà l'enjeu de ce projet vieux maintenant de plus de dix ans, auquel participent le FIR et le Parc National des Cévennes.

Lentement une souche de vautours captifs fut constituée d'abord à partir de jeunes oiseaux prélevés dans les colonies de Navarre espagnole. Ces oiseaux furent maintenus en captivité dans le site même de leur futur lâcher, face aux parois abruptes d'un cañon où survécut la dernière colonie.

Pour constituer un noyau de vautours le plus important possible et envisager leur reproduction en captivité avant de les libérer, nous avons lancé un programme de récupération de vautours captifs à partir de tous les zoos de France et d'Europe. Cette collaboration qui fait appel à la générosité des directeurs d'établissements zoologiques et à leur sens des responsabilités est indispensable à la réussite du projet. Jusqu'alors nous avons reçu l'aide de zoos français, suisse, hollandais pour une dizaine d'oiseaux.



Gypaëtus barbatus a pratiquement disparu en Europe, mais fait l'objet de projets de réintroduction (Photo P. Montoya - Pitch)

L'aide de l'Espagne est capitale pour permettre de récupérer les nombreux oiseaux détenus dans ce pays. Récemment l'Institut de conservation de la nature a remis officiellement au projet 6 vautours, récupérés après blessures, empoisonnement ou dénichage et qui maintenant guéris seront relâchés dans les Cévennes.

A l'heure actuelle, 35 vautours sont détenus attendant impatiemment le premier lâcher. Parmi eux, 10 vautours (5 couples reproducteurs) retrouveront la liberté et le ciel des Causses à la fin de 1981. Chaque année il est prévu de libérer ainsi une dizaine d'oiseaux dans la mesure des possibilités de notre centre de récupération. Pour que cette opération réussisse certaines conditions sont nécessaires.

Le milieu que découvriront les vautours-pionniers n'a pas sensiblement changé depuis 40 ans. Les troupeaux de brebis y paissent en grand nombre et pour assurer aux charognards une nourriture facilement disponible, un certain nombre de charniers seront aménagés. C'est la première condition pour fixer ces oiseaux dans ces gorges propices.

Il faudra surtout que chacun, agriculteur, berger et chasseur, comprenne l'importance et la fragilité de cette tentative difficile à réaliser jusqu'à son terme. La compréhension et le respect de chacun est donc indispensable. Une affichette diffusée avec l'aide des fédérations de chasseurs locales nous aidera dans cette campagne d'éducation.



Le col de l'Orgambideska dans les Pyrénées, une des voies de migration les plus importantes d'Europe loué pour des études par le Fonds d'Intervention pour les Rapaces (FIR) (Photo J. F. et M. Terrasse)

Principales actions du FIR

1. Information et éducation

Ce type d'action est considéré comme prioritaire: organisation d'expositions, de conférences éducatives à l'aide de films et de diapositives; édition de tracts, documents et affiches.

2. Surveillance des sites de nidification

Le but de cette action est de supprimer les facteurs de dérangement humains (trafiquants, photographes sans scrupules, touristes, fusils), responsables de l'échec des nidifications chez les espèces les plus rares.

3. Nourrissage hivernal

4. Etude des migrations

Deux enquêtes sur la migration ont été lancées:

- le col d'Orgambideska a été loué pendant trois ans pour étudier la migration des oiseaux et mesurer l'impact de la chasse dans cette zone d'intense activité cynégétique;

- une autre étude sur la migration prénuptiale se déroule en 1981, 1982 et 1983 sur le littoral languedocien à Leucate (France).

5. Enquête sur les rapaces non rupestres nicheurs en France

Le FIR coordonne un vaste recensement de ces oiseaux au niveau national. Cette enquête, étalée sur trois ans, permettra d'apprécier à leur juste valeur les effectifs de buses, d'autours et de milans en France pour opposer aux arguments des chasseurs qui veulent remettre en cause la protection de certains rapaces, des données scientifiques irréfutables.

6. Projet busard

Dans plusieurs régions des campagnes de recherche des nids de busards ont été effectuées sur une grande échelle:

- on envisage la mise en réserve des meilleurs régions (landes, tourbières, marais);
- dans les zones céréalières ou fourragères, on demande aux agriculteurs

Quelques centaines de kilomètres seulement séparent les vautours pyrénéens, catalans, aragonais, basques ou béarnais des oiseaux qui seront prochainement libérés dans les Cévennes. Or, parmi les atouts qui nous font croire au retour des vautours dans le Massif central, il est un point qui a retenu depuis quelques années l'attention des observateurs de ces régions. Il s'agit de la présence régulière de vautours fauves et percnoptères (*Neophron percnopterus*) qui retrouvent le chemin des Causses, attirés là par les vautours maintenus captifs en volières et par les charniers disposés à l'extérieur en prévision du futur lâcher.

Ainsi se referont peut-être bientôt des retrouvailles entre vautours libres venus du sud et vautours captifs libérés plus au nord, reconstituant un mouvement de grands rapaces dans cette partie de l'Europe où depuis trop d'années le ciel s'était habitué à leur absence. M.T.



Nyctea scandiaca âgée de deux semaines (Photo G. Lacoumette)

mènent une existence nocturne et qui occasionnent parfois des dégâts considérables aux cultures. Ainsi, les cycles qui affectent les populations de campagnols et autres petits mammifères représentent souvent le facteur qui commande la répartition, la densité et le taux de reproduction des chouettes et des hiboux au cours d'une année; cette observation vaut particulièrement en Scandinavie où même les strigidés de très grande taille (autres que le hibou grand-duc *Bubo bubo* peu répandu) tirent une grande partie de leur subsistance de campagnols et de lemmings. Le hibou grand-duc s'en prend à des animaux relativement grands, tels que les lièvres et les lapins; en conséquence, il appartient à une espèce sédentaire qui a besoin d'un territoire étendu; au fil des ans, les lieux de couvain traditionnels du hibou grand-duc ont été perturbés et détruits, de sorte que c'est aujourd'hui le rapace nocturne le plus menacé d'Europe.

Certains strigidés de petite taille sont surtout insectivores, notamment en Europe méridionale. La diminution du nombre de hiboux petits-ducs (*Otus scops*) dans certaines régions s'explique sans doute par l'incidence des pesticides sur les populations d'insectes et par l'accumulation des pesticides dans l'organisme des oiseaux eux-mêmes. Mais d'une manière générale, il apparaît que les rapaces nocturnes européens sont loin d'avoir été autant affectés que les rapaces diurnes par les effets de résidus chimiques toxiques. Néanmoins, il est capital de continuer de procéder à des autopsies sur ces oiseaux.

En dehors des substances chimiques utilisées en agriculture et des persécutions injustifiées, la menace la plus directe qui pèse sur les strigidés d'Europe vient du rétrécissement continu de l'habitat. La fragmentation des forêts et l'intensification de la sylviculture ont sans doute une part de responsabilité égale dans ce processus. Dans de nombreuses régions, la sauvegarde des chouettes et des hiboux est subordonnée à la sélection d'habitats boisés qui soient à la fois suffisamment étendus et convenablement répartis; et lorsque, sous l'effet de pressions économiques, il est nécessaire d'enlever avec diligence les arbres morts, la mise en place de pondoirs peut s'avérer très efficace, même pour des espèces de grande taille, telles que la chouette de l'Oural (*Strix uralensis*). L'on est loin d'avoir élucidé tous les aspects de l'écologie des strigidés et il convient d'encourager vivement la recherche axée sur l'élaboration de politiques efficaces pour la sauvegarde de ces oiseaux. N.J.C.

Chouettes et hiboux

Nigel J. Collar

Les chouettes et les hiboux sont bien adaptés à la vie nocturne. Leur tête doit être suffisamment volumineuse pour loger les yeux et les oreilles très développés dont l'oiseau a besoin pour chasser efficacement dans des conditions qui, jugées d'après nos propres références sensorielles, sont faites de silence et d'obscurité. Leur plumage est particulièrement doux, de sorte qu'il ne produit aucun bruit de froissement susceptible d'alerter une proie éventuelle. Quant à leurs ailes — arrondies et de dimensions imposantes — elles leur permettent d'effectuer, en direction de leur victime, des vols planés à une vitesse relativement faible, ce qui augmente la précision de la capture et réduit encore le bruit. Comme les rapaces diurnes, les strigidés ont le bec très crochu et ils ont de longues serres aiguës avec lesquelles ils saisissent leur proie solidement et d'un seul coup.

Tout au long de l'histoire, chouettes et hiboux ont toujours été liés à la notion de présage; on leur attribue des pouvoirs mystérieux et leur nom éveille diverses associations. Aujourd'hui la science a fourni une «explication» mais l'ignorance qui a donné naissance à tant de croyances étranges concernant ces oiseaux, continue d'entretenir de graves préjugés parmi les gardes-chasse et les chasseurs. Dans beaucoup de régions d'Europe, ces gens continuent aujourd'hui de persécuter les chouettes et les hiboux, uniquement parce qu'ils s'imaginent que tout animal pourvu d'un bec crochu et de serres aiguës représente une menace directe pour le gibier.

En réalité, les strigidés d'Europe ne représentent aucune menace de ce genre. Au contraire, ce sont des oiseaux utiles, puisqu'ils se nourrissent principalement (et pour beaucoup d'entre eux presque exclusivement) de petits mammifères qui

Véritables avertisseurs de la dégradation de l'environnement:

ne les tuez pas!

Claus König



Jeune buse variable (*Buteo buteo*) ... aux barres fixes! (Photo G. Lacoumette)

Depuis que l'autour est entièrement protégé, le débat sur les pertes occasionnées au menu gibier par les rapaces ne cesse de s'envenimer, et il est regrettable qu'il prenne parfois une forme exagérément polémique. Il y a lieu de se poser des questions quand l'auteur de *Wild und Hund* (81/25) exhorte ses lecteurs à enfreindre la loi «en tirant par représailles sur les rapaces». Une telle polémique ne doit nuire ni à l'examen des faits, ni à l'action commune des chasseurs et des conservateurs de la nature.

Plaidoyer pour l'autour

L'ouvrage du Dr. Rolf Kos *Der Habicht in der Bundesrepublik Deutschland* (Vogelwelt 101/5, 1980) fonde scientifiquement son plaidoyer en faveur de l'autour (*Accipiter gentilis*).

Il a commencé par faire l'inventaire des nichées de l'autour dans une zone de 400 km² de la Lüneburger Heide entre 1966 et 1980, et il a suivi avec attention l'évolution de cette population. Jusqu'en 1970, il y avait deux couples d'autours pour 100 km². Pendant les deux premières années de protection totale de l'oiseau, la densité est restée stable ou plus exactement elle est même tombée de 1,5 à 1,25 couples pour 100 km² (en raison d'une destruction de la forêt par les orages en 1972). Ensuite, cette densité est remontée pour atteindre en 1977 six couples pour 100 km². Puis, cette densité de peuplement relativement élevée est retombée sous l'effet d'une régulation naturelle due à l'offre de nourriture, à la limitation des aires de chasse par les couples rivaux, à l'effectif des partenaires sexuels disponibles, aux intempéries et aux possibilités de nidification. En 1980 la densité était de quatre couples pour 100 km².

Il faut en conclure qu'un certain «équilibre» s'établit naturellement dans les relations entre les proies et les prédateurs. Par conséquent, Kos a parfaitement raison de demander que la chasse de l'autour reste interdite.

C'est seulement s'il était prouvé que les effectifs de certaines espèces fortement menacées, comme les tétras, étaient gravement entamés qu'il serait possible, exceptionnellement, d'envisager la capture locale et momentanée d'autours avec des pièges qui soient sans danger pour l'animal. Les autours capturés seraient alors remis sans délai en liberté, éventuellement dans un lieu éloigné. En aucun cas, ils ne devraient être tués ou livrés à des fauconniers.

Il faut toujours se rappeler que les effectifs d'espèces rares sont essentiellement menacés par les interventions de la sylviculture et de l'agriculture dans leurs biotopes et que les rapaces ne jouent absolument aucun rôle sur ce point dans les vastes biotopes naturels. Il n'y a pas lieu de craindre la «surpopulation» des ra-

paces, car leurs effectifs obéissent, on le sait, à des mécanismes d'autorégulation.

Les protestations et les motifs invoqués pour décimer les autours et les buses n'ont d'autre justification que le goût de la chasse. C'est bien à tort qu'on prétend que la diminution de l'effectif du menu gibier est en rapport avec l'interdiction totale de la chasse des rapaces.

Les rapaces et le menu gibier

Si l'on veut bien considérer objectivement l'effectif du menu gibier et surtout du lièvre et du faisan, on constate que sa diminution s'est faite par à-coups ces dernières années. Une étude documentée du Dr. H. Spittler de la «Forschungsstelle für Jagdkunde und Wildschadenverhütung des Landes Nordrhein-Westfalen» à Bonn donne à ce sujet des renseignements précis. Spittler indique qu'une diminution brutale de l'effectif du menu gibier n'est jamais imputable aux rapaces. Si les rapaces étaient en cause, cet effectif se modifierait peu à peu. Il écrit : «Une diminution brutale ne peut s'expliquer que par une cause également brutale et cette cause ne peut être que les intempéries».

Selon Spittler, les intempéries n'ont pas d'effet direct sur le lièvre, «mais elles agissent indirectement par la coccidiose». Cette maladie est provoquée par les coccidies (organismes unicellulaires) qui restent longtemps en vie pendant les mois humides du printemps et de l'été, lorsqu'ils sont évacués avec les excréments par les animaux contaminés.

Chez le faisan et la perdrix, les intempéries ont un effet direct sur l'évolution des effectifs. Pendant les premières semaines qui suivent leur naissance, les poussins sont particulièrement sensibles aux intempéries.

Spittler ne reconnaît un certain rôle à l'autour dans la diminution du menu gibier que «lorsque la population d'autours est dense et lorsque le faisan souffre du mauvais temps, comme ce fut le cas ces cinq dernières années». Il oublie néanmoins que le prélèvement de l'autour sur les effectifs de faisans et de perdrix est facilité par le débroussaillage de nos campagnes. Alors que le menu gibier ne trouve pas de couvert et se trouve ainsi plus facilement exposé aux rapaces, on a tort de faire de l'autour un bouc émissaire. C'est notre agriculture qu'il faut accuser.

En ce qui concerne la nourriture du menu gibier et surtout de la perdrix et du faisan, l'agriculture détruit précisément la nourriture de base de ces oiseaux en s'attaquant aux «mauvaises herbes» avec des herbicides. Quand le couvert et la nourriture s'offrent dans des conditions satisfaisantes, les proies et les prédateurs peuvent coexister sans difficulté dans une situation d'équilibre. Si au contraire l'espace vital et la quantité de nourriture dont

dispose le menu gibier sont trop dégradés, comme il arrive en de nombreux endroits, il ne faut pas en rejeter la faute sur les prélèvements opérés par les rapaces sur ce menu gibier. Nous savons aujourd'hui que de façon générale l'effectif d'autours ne dépasse pas longtemps une certaine densité et qu'il évolue en moyenne aux environs de quatre couples pour 100 km², proportion qui, à mon avis, ne justifie pas le terme de surpopulation.

En conclusion, il faut dire en toute clarté que l'influence de l'autour sur l'effectif du menu gibier est absolument sans rapport avec les effets des intempéries, des biocides et des modifications du paysage et que, par conséquent, elle doit être tenue pour négligeable. Il n'y a pas, répétons-le encore, de surpopulation. Quant aux intempéries, nous n'avons pas prise sur elles. En revanche, les chasseurs et les conservateurs de la nature peuvent faire front contre l'empoisonnement et la destruction de nos paysages. De cette manière, beaucoup pourrait être fait pour le monde animal vivant en liberté. En ce qui concerne les rapaces, j'ajouterai encore : «Laissez-les donc tranquilles !» C.K.



Accipiter gentilis (Photo Binois - Pitch)

Aux Balkans:

plaidoyer pour une protection

Nikolaï Boev et Tanyu Michev

La péninsule des Balkans est la dernière des trois péninsules d'Europe à l'est. Elle est bordée à l'ouest par la mer Ionienne et la mer Adriatique, au sud par la mer Egée et à l'est par la mer de Marmara et la mer Noire et ses côtes sont très découpées. La péninsule des Balkans est essentiellement une région de montagnes comprenant de nombreuses chaînes, la plus longue étant celle dite des Balkans; la péninsule est d'ailleurs nommée d'après cette chaîne.

Le climat du nord des Balkans est modérément continental, mais au sud il passe au climat méditerranéen par une série de zones climatiques intermédiaires. La végétation de la péninsule comprend essentiellement des espèces d'Europe centrale au nord avec quelques espèces sub-arctiques à grande altitude. Au nord-est le biome de la forêt-steppe s'est presque entièrement changé en terres arables, c'est la steppe dite «cultivée». Les forêts de la plaine sont très peu nombreuses et généralement secondaires. Les forêts d'essences à larges feuilles décidues, les forêts mixtes et les forêts de conifères se sont, au contraire, largement maintenues dans les montagnes. Dans le sud de la péninsule, la végétation est méditerranéenne avec de nombreux arbres ou buissons toujours verts (maquis et sub-maquis). Les principales vallées suivent le cours des grandes rivières: Danube, Morava, Vardar, Maritza, etc. et leurs tributaires.

Les rapaces de la péninsule des Balkans

Depuis la fin du siècle dernier, le comportement des hommes envers les rapaces a complètement changé. Aigles, vautours et faucons étaient déclarés les ennemis du gibier. On a rapporté dans la presse des histoires sensationnelles d'enlèvement d'enfants, de bétail, etc. C'est l'époque où

le Dr. Paul Leverkühn, conseiller scientifique au jardin zoologique de Sofia, pouvait compter dans la plaine de Sofia 48 aires d'aigles impériaux (*Aquila heliaca*), dont 19 habitées. D'après lui, il devait y avoir plus de 1. 800 couples nicheurs d'aigles impériaux sur le territoire bulgare. En 1870, Elvis et Berkley écrivaient: «Il n'y a guère de journée où nous n'ayons vu quelques aires d'aigles impériaux en parcourant les grandes vallées.»

Actuellement ce sont tout au plus une dizaine de couples nicheurs d'aigles impériaux qui ont été comptés en Bulgarie. Il en est de même pour bien d'autres espèces.

Naturellement, la question se pose de savoir pourquoi la plupart des rapaces se trouvent dans la situation alarmante où nous les voyons aujourd'hui. Dans l'ensemble, c'est une erreur de croire que les oiseaux à bec et serres crochus (oiseaux rapaces de jour et de nuit) font concurrence aux chasseurs et endommagent le cheptel. Cette idée fautive qui persistait au début du siècle et qui s'est largement répandue chez les chasseurs et les agriculteurs n'a pas encore été extirpée. La situation des rapaces a été aggravée par la volonté de certains d'en faire empailler à des fins décoratives. Evidemment ils ne se rendent pas compte que les «trophées» taxidermiques sont un certificat d'ignorance de l'écologie et de la conservation de la nature.

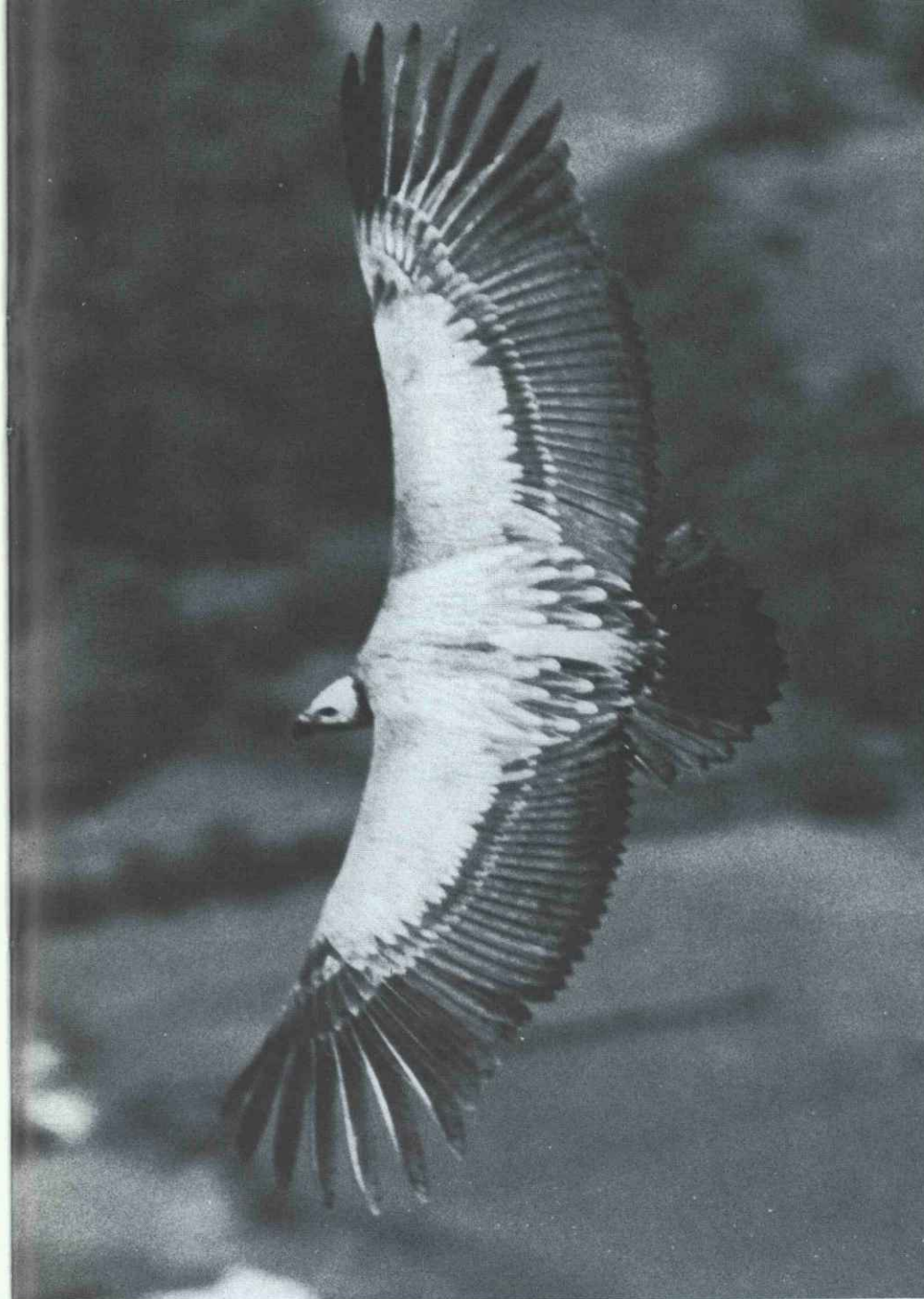
Les motifs de déclin

Les rapaces maintiendraient mieux leurs effectifs s'ils ne succombaient pas à la strychnine, moyen terrible et insidieux de destruction rapide et massive des diverses espèces de rapaces. Son utilisation dans les Balkans a commencé au début du siècle, mais elle ne s'est répandue que dans les années 1950, encouragée par les associations de chasse et les

organisations économiques. Les oiseaux nécrophages non migrateurs étaient les plus frappés par la strychnine. Passant l'été en Europe et l'hiver en Afrique, les rapaces migrateurs (nécrophages ou pas) ont échappé à la strychnine, par exemple le percnoptère d'Egypte (*Neophron percnopterus*), le milan royal (*Milvus milvus*) et le milan noir (*M. migrans*).

Cependant, la diminution ou même l'état «squelettique» des populations de rapaces ne peuvent pas être imputés à la strychnine. La principale cause de leur état critique tient essentiellement aux difficultés de nidification créées par le déboisement, la coupe des bouquets d'arbres dans les vallées et l'abattage d'arbres. La situation des charognards a aussi été aggravée par la diminution de l'élevage intensif et par la création de services d'incinération des charognes. Toutefois, ce facteur n'est pas jugé décisif. Les grands rapaces vivent longtemps. Même s'ils ne nichent pas pendant un an ou deux, leur bonne condition physique leur permet de nicher en temps voulu, fût-ce à intervalles irréguliers. Il ne faut pas oublier que si les prédateurs comme les loups étaient plus nombreux, ils laisseraient les restes de leurs victimes qui deviendraient une source importante de nourriture pour les charognards.

Ces derniers temps, les rapaces en forte diminution ont encore rencontré un nouvel ennemi dangereux, les pesticides. On imagine mal combien les pesticides absorbés par les rapaces dans leur nourriture (insectes, rongeurs, poissons, reptiles, oiseaux, etc.) ont des effets sur leur organisme, leur nidification et les générations futures. Sachant que bon nombre d'espèces de rapaces qui se nourrissent de ces victimes sont migratoires et absentes de l'Europe la moitié de l'année, on est porté à penser qu'ils reviennent en mauvaise santé de leurs quartiers d'hiver d'Afrique et du Proche-Orient.



Gyps fulvus (Photo J. L. Blanchet - Pitch)

Protection

La législation en vigueur dans les pays des Balkans protège les espèces de rapaces qui toutefois ne sont intégralement protégées qu'en Turquie. Le busard des roseaux (*Circus aeruginosus*), l'autour des palombes (*Accipiter gentilis*) et l'épervier d'Europe (*A. nisus*) ne sont pas protégés en Bulgarie, en Yougoslavie et en Roumanie. Dans l'ensemble, tous les rapaces sont protégés en Grèce et leur chasse n'est permise que dans les zones où ils sont considérés comme nuisibles. Pour l'Albanie, il n'y a pas de renseignements disponibles à ce sujet. Il importe que les pays des Balkans protègent toutes les espèces de rapaces sans exception. La Bulgarie et la Grèce ont fait un certain nombre de propositions à cet égard.

Une importante mesure de protection des rapaces est la création de réserves naturelles et autres zones protégées, par exemple l'aménagement il y a quelque temps d'une réserve naturelle dans le delta de l'Evros/Meriç en Grèce, où certaines espèces de rapaces ont trouvé leur nourriture et la paix.

A la Conférence internationale du Conseil mondial du gibier qui s'est tenue à Sofia du 26 au 31 mai 1979 une résolution a été adoptée demandant à la Bulgarie, à la Grèce et à la Turquie de prendre des mesures pour protéger les grands rapaces, en particulier les aigles et les vautours. Dans cet esprit, la Bulgarie a déclaré que la colonie récemment découverte des vautours fauves dans la chaîne orientale du Rhodope était une réserve naturelle.

La strychnine est interdite en Bulgarie depuis 1965. Il importe que cette interdiction s'applique à tous les soporifiques et s'étende sur tout le territoire de la péninsule balkanique. Il est également urgent de renoncer à l'emploi des pesticides à effets persistants et à vaste champ d'action. Il faut leur préférer des produits chimiques à effets éphémères.

Pour la plupart, les rapaces figurent dans le «Livre rouge» des espèces de rapaces rares et menacées en Bulgarie, qui va bientôt paraître. Il faut espérer que des livres rouges ou des listes du même genre paraîtront aussi dans les autres pays des Balkans.

Il y aurait lieu de soutenir et de faire connaître l'initiative consistant à organiser des sites artificiels de nourriture (plates-formes surélevées par rapport au sol) fournis en bas morceaux et en déchets de viande. Il faut aussi que les perchoirs des rapaces soient repérés et protégés, surtout quand il s'agit d'espèces qui empruntent les grandes voies de migration traversant les Balkans.

Il importe aussi de faire connaître les rapaces au moyen d'affiches, de feuilles d'information, de brochures, etc. Il y a lieu de faire pour leur protection une propagande systématique à la radio, à la télévision et dans la presse.

La législation qui les protège doit être respectée et les mesures répressives appliquées rigoureusement.

Il conviendrait de créer un fonds spécial d'aide à la préservation des rapaces afin de rembourser aux victimes les dommages causés par les espèces rares de rapaces et aussi de récompenser et d'encourager ceux qui veillent à la protection des oiseaux de proie.

Les rapaces sont parmi les animaux les plus mal lotis: plusieurs espèces ne comptent qu'un petit nombre d'individus et sont en voie d'extinction. Notre devoir est de les sauver parce qu'ils enrichissent le patrimoine de la nature. N.B. et T.M.

La lente disparition

Bernd-Ulrich Meyburg



Aquila heliaca adalberti (Photo Dr. B. U. Meyburg)

Le Professeur K. H. Voous, zoologiste bien connu, écrivait il y a quelques années : « Si je laisse libre cours à mes suppositions, j'en arrive à une évaluation de la population actuelle des rapaces en Europe à 1 % de ce qu'elle était il y a 150 ans. Ce chiffre est même peut-être trop élevé » Si l'on pose alors la question de savoir quelles sont les espèces les plus menacées de disparition, le premier impératif est de définir des critères de classement. Mais étant donné qu'il n'y a guère d'espèces dont la présence soit limitée à l'Europe seule et que certaines sont menacées en Europe sans l'être sur d'autres continents, tout classement demeure en fait assez subjectif.

Aquila (heliaca) adalberti

Il faut toutefois, sans le moindre doute, nommer en premier lieu l'aigle impérial espagnol (*Aquila (heliaca) adalberti*) qui est le seul rapace européen considéré comme en voie d'extinction immédiate dans le « Red Data Book » de l'UICN, et par conséquent mentionné sur une feuille rouge. Divers auteurs l'ont considéré comme le plus menacé de tous les oiseaux d'Europe. Christian Ludwig Brehm l'a décrit en 1860 comme formant une espèce en soi mais par la suite on l'a généralement considéré, après Hartert, comme un sous groupe de l'aigle impérial oriental (*A. (heliaca) heliaca*) qui lui est assurément très proche. Dans une étude taxonomique récemment effectuée par des ornithologues espagnols, cet oiseau a de nouveau été considéré comme appartenant à une espèce propre. Il se distingue essentiellement de l'aigle oriental par la blancheur des plumes de ses épaules, visibles de loin et très caractéristiques de l'animal adulte, raison pour laquelle on lui donnait également autrefois, en anglais, le nom de « White-shouldered Eagle » (aigle aux épaules blanches). Le plumage des éléments jeunes est lui aussi nettement différent, généralement brun rouille.

Alors qu'il n'était pas rare, par le passé, de l'apercevoir dans le Nord-Ouest de l'Afrique, on ne le trouve plus aujourd'hui que dans le Sud-Ouest de l'Espagne. Bien que l'on puisse toujours observer, occasionnellement, des aigles jeunes et adultes au Maroc, on n'a plus vu de nid dans ce pays, ni en Algérie, depuis le début du siècle. En ce qui concerne le Portugal, les informations que nous avons sur sa nidification sont extrêmement maigres. A supposer même qu'il reste quelques couples, il ne doit y en avoir que très peu. En Espagne, on ne connaissait jusqu'il y a une dizaine d'années que la petite population des Marismas du Guadalquivir. Au début des années 1970, on a réussi à localiser une douzaine de couples dans l'Estrémadure et dans les montagnes de Tolède. Très clairsemés également devraient être



La lourde responsabilité des chasseurs: *Buteo buteo* mutilée à vie (Photo D. Chibois)

les couples nicheurs existant encore aujourd'hui dans la Sierra Morena, la Sierra de Gredos et la Sierra de Guadarrama. Une zone, le long du Tage, dans laquelle à côté de nombreuses espèces animales rares, subsistent encore quelques couples de cette superbe espèce, a récemment été déclarée zone protégée. Le nombre total des couples nicheurs ne devrait pas dépasser aujourd'hui la trentaine.

Les menaces qui pèsent sur cette population

Les dangers qui menacent ce reste de population sont nombreux : pour commencer, la « repoblación forestal », autrement dit la politique de « reboisement » avec des eucalyptus et des pins. Celle-ci, sans entraîner une désertification, n'en aboutit pas moins à la disparition des rares forêts encore existantes et caractéristiques du paysage méditerranéen de chênes-lièges et de roudous, disparition dont il faut attribuer la responsabilité,

aussi incroyable que cela puisse paraître, à l'Institut National Espagnol pour la Protection de la Nature (ICONA). Cette destruction à grande échelle du biotope, non seulement prive les aigles impériaux espagnols de leur lieu de nidification, mais chasse définitivement de nombreux autres animaux typiques et rares parmi lesquels le vautour moine (*Aegypius monachus*) qui sera évoqué plus loin. Le déclin de ces espèces est également imputable à d'autres causes qui les touchent directement : chasse illégale, enlèvement des jeunes et des œufs, destruction des nids, électrocution au contact de fils à haute tension, conséquence des pesticides sur la reproduction, perturbation de la nidification par les travaux forestiers et par les chasseurs d'images, appâts empoisonnés pour les renards, raréfaction des lapins par suite de la myxomatose, etc.

La survie d'une espèce dépend également d'un autre élément décisif, à savoir son taux de reproduction. A cet égard, les idées concernant l'aigle impérial espagnol ne sont pas unanimes. Les faibles taux de reproduction observés dans les

Marismas du Guadalquivir qui sont inférieurs à un jeune par couple et par an, ont longtemps conduit à penser que cet oiseau était moins fécond que son parent oriental. Des observations plus récentes dans le centre de l'Espagne mènent toutefois à d'autres conclusions : le nombre des œufs, des oisillons et également des jeunes oiseaux quittant le nid oscillait ici, d'un couple à l'autre, entre 1 et 4. Si on ne les dérange pas, les aigles élèvent un jeune chaque année. On n'a pas constaté dans leur cas des interruptions telles qu'on en constate parfois chez d'autres grands oiseaux. Par exemple, entre 1971 et 1980, un couple a élevé jusqu'à leur départ du nid, huit fois deux jeunes et deux fois un seul, ce chiffre allant parfois, chez un autre couple, jusqu'à 3. La quiétude des couples dépend, en tout premier lieu, de l'attitude du propriétaire foncier. C'est pourquoi il serait très important de répertorier, si possible, tous les couples nicheurs, afin de convaincre les personnes — généralement peu nombreuses — qui ont connaissance de leur existence, de la nécessité de les protéger rigoureusement et d'empêcher toute nouvelle dégradation de leur lieu de nidification.

En règle générale, si la couvée compte plus d'un oisillon, le dernier-né meurt dans les premières semaines. Comme souvent chez les rapaces, les oisillons font preuve initialement d'une grande intolérance. Etant donné leur différence de taille, due à l'absence de simultanéité dans l'éclosion des œufs, les derniers venus succombent le plus souvent à l'agressivité de leurs aînés. En 1979 par exemple, caché dans un arbre voisin, j'ai pu voir un aiglon tuer ses deux compagnons plus petits en l'espace de deux jours. Cette circonstance, si on la met à profit, permet d'augmenter sensiblement le taux de reproduction. Il convient pour cela d'enlever chaque fois le dernier-né du nid familial et de le placer dans un autre nid où les jeunes sont plus ou moins de sa taille ou dans lequel les œufs ne sont pas encore arrivés à maturité. Cette façon de procéder a permis en 1972 d'empêcher la mort de 30 % des oisillons auprès de neuf couples et d'accroître ainsi de 43 % le nombre d'aiglons capables de quitter le nid. Les autorités espagnoles n'ont malheureusement pas pu poursuivre cette action faute de moyens.

La forme orientale de l'aigle impérial considérée isolément, est également l'une des espèces de rapaces les plus rares et les plus menacées en Europe. Mais, comme son aire de nidification s'étend, à l'Est de la Slovaquie, jusqu'au lac Baïkal en Asie, sa population totale est plus importante que celle de la forme ibérique. On ne connaît pas le nombre exact des couples européens, mais celui-ci, y compris les couples subsistant dans la partie européenne de l'Union Soviétique, ne devrait pas être supérieur à deux ou trois cents.



Aegypius monachus abritant ses petits du soleil (Photo Dr. B. U. Meyburg)

Aegypius monachus

Autre exemple très remarquable d'espèce de rapace aujourd'hui au bord de l'extinction en Europe, celui du puissant vautour moine. Avec son poids de 7 à 14 kg et son envergure qui peut aller jusqu'à 2 m 90, il compte parmi les plus grandes espèces d'oiseaux capables de voler. Sur notre continent, on l'a toujours vu essentiellement dans les péninsules balkanique et pyrénéenne d'où il se serait propagé au seizième siècle dans le Sud-Ouest de l'Europe jusqu'en Auvergne (France), dans les Basses Alpes et dans les Alpes italiennes. Dans les Balkans, l'espèce nichait encore à la fin du dix-neuvième siècle jusqu'en Slavonie, dans la Fruska Gora, dans les Carpates du Sud et jusqu'en Transsylvanie, et même encore apparemment, vers le milieu du dix-neuvième siècle, jusque dans les Tatras slovaques et dans les Alpes méridionales autrichiennes de Carinthie. Dans la Dobroudja (Roumanie), cet oiseau était encore si commun dans la deuxième moitié du dernier siècle que, dans une forêt de quelque 422 km², on a pu ramasser 377 oeufs en trois ans, sans que l'on constate par la suite la moindre diminution de cette espèce qui ne pond normalement qu'un seul oeuf. En 1911 encore, sa population dans les forêts montagneuses du Nord de la Dobroudja était évaluée à au moins 100 couples ; vers 1950, il y avait encore 10 ou 12 couples nicheurs et en 1964, il n'y en

avait plus qu'un seul en Roumanie. Le déclin de cette espèce a dû être tout aussi rapide dans les autres pays balkaniques, sans que l'on possède des informations exactes sur sa population d'hier et d'aujourd'hui. On ne sait donc pas de façon nette à quel moment le dernier couple nicheur a disparu en Bulgarie. En Yougoslavie, il subsiste peut-être encore quelques rares couples dans la zone frontalière albanaise. Dans le Nord-Est de la Grèce enfin, il y a encore une petite population de douze couples. Celle-ci est extrêmement menacée, en particulier par la destruction envisagée des forêts où elle nichait, et il apparaît douteux que l'on puisse empêcher sa disparition définitive. Ce stade est déjà atteint en Italie, où il ne subsiste plus qu'un ou deux individus en Sardaigne, mais ceux-ci ne se reproduisent plus.

La situation est actuellement un peu plus favorable en Espagne où il existe encore, dans le Sud-Ouest du pays, 14 « colonies » et une autre sur l'île de Majorque, soit 190 couples au total. Les menaces qui pèsent dans ce pays sur ces oiseaux qui nichent presque exclusivement dans les arbres, sont essentiellement les mêmes que celles que nous avons mentionnées plus haut au sujet de l'aigle impérial espagnol, car les deux espèces ont besoin, pour leur nidification, d'un type très analogue de biotope, et il n'est pas rare de voir ces oiseaux nicher au voisinage immédiat les

uns des autres. Dans le cas du vautour moine qui se nourrit de charogne, un autre facteur contribue à en réduire encore la population, à savoir la diminution du nombre de cadavres accessibles qui constituent normalement sa nourriture.

Dans la partie européenne de l'Union Soviétique, il y a encore actuellement, selon les estimations d'un spécialiste russe des rapaces, quelque 80 couples, la plupart dans le Caucase et quelques-uns en Crimée. Jusque vers 1929, cette espèce nichait également encore dans le Sud-Est de la Moldavie soviétique, d'où elle a été chassée par la disparition de ses aires de nidification. Vers l'Est, on en trouve jusqu'en Mongolie et en Chine, mais nous n'avons aucune information précise sur l'importance de sa population dans ces pays.

Les générations à venir pourront-elles encore admirer ces puissants oiseaux dans leurs jeux aériens ? Il faudra pour cela, avant tout, que l'on réussisse à sauver les derniers restes des forêts méditerranéennes typiques qui abritent également un si grand nombre d'autres espèces intéressantes et dignes d'être protégées, tant animales que végétales. B.U.M.

Depuis quelque temps, l'influence réelle de la fauconnerie sur les populations de rapaces sauvages fait l'objet de nombreuses discussions.

La chasse à l'oiseau de proie était fort répandue dans l'Europe du Moyen-Âge, et il se peut qu'elle ait eu une certaine incidence sur le développement des populations de rapaces, ou plutôt de certaines d'entre elles, car les fauconniers ne s'intéressent qu'aux espèces — très peu nombreuses — qui se prêtent à l'appriivoisement et à l'affaîtement et qui présentent d'excellentes qualités de prédateurs. Ces deux conditions se trouvent réunies principalement dans la famille des Falconidés, dont les espèces les plus utilisées ont été d'une part le faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) dans ses diverses races, et d'autre part — quoique très accessoirement — le faucon gerfaut (*F. rusticolus*), le faucon lanier (*F. biarmicus*) et, parmi les petits faucons, le faucon émerillon (*F. columbarius*), le faucon hobereau (*F. subbuteo*), le faucon crécerelle (*F. tinnunculus*). On s'est servi également de l'autour des palombes (*Accipiter gentilis*) et de l'épervier d'Europe (*A. nisus*).

De nombreuses espèces de rapaces ont été capturées en vue d'être dressées ; il s'agit en général d'aigles de races diverses. Mais ces oiseaux n'ont rien à voir avec la fauconnerie, car ils sont employés uniquement par des amateurs de rapaces qui les exhibent dans des volières.

Evolution de la fauconnerie

A l'âge d'or de la fauconnerie, c'est-à-dire au Moyen-Âge et au début des temps modernes, les fauconniers étaient sans doute très nombreux et le nombre d'oiseaux capturés à leur intention relativement important, mais les fauconniers d'Europe ont pris conscience très tôt de la nécessité de protéger ces espèces de rapaces.

Avec l'avènement des armes à feu, la fauconnerie a entamé une décadence telle qu'au dix-neuvième siècle, elle était proche de l'extinction.

De nos jours, elle renaît dans tous les pays avancés, où elle apparaît non plus comme une technique cynégétique utilitaire — la chasse aux armes à feu étant plus rentable — mais comme l'expression d'un amour de la nature et des rapaces, qui sont parmi les plus belles et les plus nobles créatures. D'autre part, la fauconnerie représente pour celui qui la pratique une manière intéressante de s'intégrer par des méthodes naturelles au grand spectacle de la vie offert chaque jour par les prédateurs sauvages et leurs proies.

Malgré la nette augmentation qu'il a connue ces dernières années, le nombre des fauconniers reste insignifiant. Cependant, comme les populations d'oiseaux

La fauconnerie

Antonio Perez Alonso-Geta

de proie se raréfient depuis quelque temps, il convient de soumettre cette activité à un contrôle rigoureux afin d'éviter qu'elle ne fasse du tort à certaines espèces de rapaces.

Réglementation

La fauconnerie ne constitue un péril réel pour aucune des espèces menacées d'extinction par ailleurs, et les graves dangers

qui pèsent actuellement sur certaines d'entre elles ne sauraient lui être imputés, car des oiseaux comme le gypaète barbu (*Gypaëtus barbatus*) ou l'aigle impérial de race espagnole (*Aquila (heliaca) adalberti*) n'ont jamais été utilisés en fauconnerie, et la précarité de leur situation actuelle tient essentiellement aux transformations subies par leurs habitats et au manque de régions naturelles.

La fauconnerie, un très ancien art de chasse. De nos jours, on reproche aux fauconniers de mettre en péril certaines populations de rapaces. L'Association Internationale de Fauconnerie (IAF) a précisément pour objet d'harmoniser les législations nationales réglementant la fauconnerie, la protection des rapaces et leur reproduction en captivité (Photo G. Nortier).



Néanmoins, tous les états concernés devront exercer un contrôle sur la capture d'oiseaux de proie par les fauconniers; le nombre des rapaces pouvant être capturés chaque année devra être de toute façon restreint, et il faudra que le quota annuel concédé aux fauconniers soit arrêté, dans chaque pays, par un conseil d'experts capable de formuler un avis autorisé sur l'évolution réelle d'une espèce donnée en tenant compte également — si possible — de la situation de cette espèce dans le reste de l'Europe et dans le reste du monde.

L'identification des oiseaux dont la capture aura été autorisée sera assurée — par exemple au moyen d'une bague indélébile — de telle sorte que puissent être évitées les fraudes qui ont évidemment été commises par le passé et dont il convient d'empêcher la répétition.

Enfin, on ne doit pas considérer la fauconnerie comme une pratique néfaste ou simplement anodine pour la faune, car elle peut souvent exercer sur celle-ci une influence bénéfique. Dans les îles britanniques, par exemple, où l'autour des palombes s'était éteint, on réimplante actuellement cette espèce avec succès en important des autours du continent, où ils abondent et où ils ne sont pas vraiment menacés d'extinction. Ce repeuplement est dû à des fauconniers britanniques désirant pratiquer leur art chez eux. Certains oiseaux sont lâchés volontairement; d'autres échappent à leur propriétaire et retournent à la nature.

Reproduction des oiseaux de proie en captivité

La reproduction de toute espèce animale en captivité correspond à une aspiration humaine datant du Néolithique.

Les résultats obtenus actuellement avec les rapaces sont à coup sûr encourageants. C'est avec les oiseaux utilisés en fauconnerie que l'on a enregistré le plus de succès, et ce sont précisément les fauconniers qui se sont consacrés avec le plus d'acharnement à l'élevage en captivité, où ils excellent à présent. On peut affirmer que la reproduction en captivité a permis non seulement de sauver le faucon pèlerin de l'extinction complète, mais aussi d'entreprendre la réimplantation de ce rapace dans des pays d'où il avait disparu (Allemagne, Etats-Unis).

On peut affirmer également qu'en captivité, le faucon gerfaut, le faucon lanier, le faucon crécerelle, l'autour des palombes et l'épervier d'Europe se reproduisent en quantités suffisantes non seulement pour assurer leur survie, mais aussi — à plus court terme — pour permettre leur retour à la nature dans les régions d'où ils avaient disparu.

Ces expériences réalisées avec les oiseaux de fauconnerie peuvent s'appliquer

également à d'autres rapaces en plus grand danger d'extinction, et il est même permis de dire qu'elles s'imposent avec ceux d'entre eux qui sont les plus menacés. Les jardins zoologiques permettent la reproduction en captivité de certains oiseaux de proie. Les grands aigles sont peut-être ceux dont l'élevage présente le plus de difficultés; en outre, les initiatives privées prises en leur faveur sont pratiquement inexistantes, et il est donc nécessaire que les pouvoirs publics consacrent davantage d'efforts à leur protection.

Il convient de signaler, cependant, que l'élevage en captivité comporte certains risques à éviter.

Tout d'abord, les centres de reproduction doivent procéder à un contrôle sanitaire rigoureux des reproducteurs et de leurs petits afin d'éviter la propagation de maladies infectieuses et contagieuses ou de maladies parasitaires.

Ensuite, il y a lieu de proscrire d'une manière générale l'insémination artificielle, pratique certes répandue en aviculture et propre à améliorer le rendement des centres d'élevage, mais risquant de modifier le comportement des oiseaux de proie en introduisant dans leur stock génétique des gènes indésirables, c'est-à-dire des tares toutes aussi dangereuses pour une espèce que l'extinction pure et simple.

Cette méthode devrait être utilisée uniquement dans les cas d'extrême nécessité — c'est-à-dire auprès d'une espèce menacée d'extinction — ou à titre d'expérimentation et de recherche.

Il faut également exclure de la reproduction des rapaces en captivité la pratique de l'incubation artificielle qui, elle aussi, peut améliorer le rendement des centres d'élevage, mais comporte de gros risques génétiques. On sait en effet qu'après plusieurs générations soumises à incubation artificielle, les oiseaux perdent leur capacité d'incubation et, partant, leur capacité de survie dans la nature. On a pu vérifier ce fait chez le faisane et la caille japonaise.

En outre, les centres d'élevage doivent faire l'objet d'un contrôle des reproducteurs et des petits, car on a déjà signalé le cas d'individus sans scrupules qui sous couvert d'assurer la reproduction de rapaces en captivité, procèdent en fait à la capture illicite d'oiseaux sauvages dans un but commercial. Afin d'éviter ce genre de fraude, il convient d'interdire l'insémination artificielle et l'incubation artificielle aux centres d'élevage privés; il faut aussi plomber les mues pour s'assurer que les oiseaux maintenus en captivité se reproduisent vraiment. P. A.-G.

Auteurs des articles du présent numéro:

Mr Anton Buttigieg
President of the Republic of Malta
The Palace
Valletta
Malta

Prof. Dr Karel H. Voous
v. d. Duyn van Maasdamlaan 28
NL 1272 EM Huizen

Dr Ian Newton
Head of Unit of Toxic Chemicals and Wildlife
Institute of Terrestrial Ecology
Monks Wood Experimental Station
Abbots Ripton
GB Huntingdon PE17 2LS

Prof. Dr Maurits F. Mörzer Bruyns
Gen. Foulkesweg 159
NL 6703 DE Wageningen

Mr Björn Helander
The Swedish Society for the Conservation of Nature
Kungsholms Strand 125
S 112 24 Stockholm

Mr Michael J. Everett
Species Protection Officer
RSPB
The Lodge
GB Sandy SG19 2DL
Bedfordshire

M. Michel Terrasse
Fonds d'Intervention pour les Rapaces
B. P. 27
F 92250 La Garenne Colombes

Dr Nigel J. Collar
Scientific Assistant
ICBP
219c Huntingdon Road
GB Cambridge CB3 0DL

Dr Claus König
Staatliches Museum für Naturkunde
Stuttgart
Schloss Rosenstein
D 7000 Stuttgart 1

Dr Nikolaï Boev and Dr Tanyu Michev
Bulgarian Academy of Sciences
Research and Co-ordination Centre for Preservation and Restoration of the Environment
Gagarin Street 2
Sofia 13
Bulgaria

Dr Bernd-Ulrich Meyburg
Chairman, Regional Group for Eurasia
ICBP World Working Group on Birds of Prey and Owls
Herbertstrasse 14
D 1000 Berlin 33

M. Antonio Pérez Alonso-Geta
Ministerio de Agricultura
Instituto nacional para la Conservación de la Naturaleza
Plaza de San Vicente 6
E Toledo

Agences nationales du Centre

AUTRICHE
Mag. Dr Stefan PLANK
Österreichische Akademie
der Wissenschaften
Institut für Umweltwissen-
schaften und Naturschutz
Heinrichstraße 5/III
A - 8010 GRAZ

BELGIQUE
Ing. Marc SEGERS
Ministère de l'Agriculture
Administration des Eaux et Forêts
29-31, chaussée d'Ixelles
B - 1050 BRUXELLES

CHYPRE
Nature Conservation Service
Ministry of Agriculture and
Natural Resources
Forest Department
CY - NICOSIA

DANEMARK
Mr Claus Helweg OVESEN
National Agency for the
Protection of Nature,
Monuments and Sites
Ministry of the Environment
Fredningsstyrelsen
13 Amaliegade
DK - 1256 COPENHAGEN K

FRANCE
Mme Nicole VERNAZ
Direction de la Protection
de la Nature
Ministère de l'Environnement
et du Cadre de Vie
14, boulevard du Général-Leclerc
F - 92524 NEUILLY-SUR-SEINE

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE
Deutscher Naturschutzring e. V.
Bundesverband für Umweltschutz
Kalkuhlstraße 24
Postfach 32 02 10
D - 5300 BONN-OBERKASSEL 3

GRÈCE
M. Byron ANTIPAS
Secrétaire général
Société hellénique pour la
protection de la nature
9, rue Kydathineon
GR - 119 ATHENES

ISLANDE
Mr Jon Gauti JONSSON
Director
Nature Conservation Council
Hverfisgötu 26
ISL - 101 REYKJAVIK

IRLANDE
Mr D. J. O'CROWLEY
Department of Fisheries and Forestry
Forest & Wildlife Service
Leeson Lane
IRL - DUBLIN 2

ITALIE
Dr ssa E. MAMMONE
Ministero dell'Agricoltura
Ufficio delle Relazioni internazionali
18, via XX Settembre
I - 00187 ROMA

LIECHTENSTEIN
Ing. M. F. BROGGI
Liechtensteinische Gesellschaft
für Umweltschutz
Heiligkreuz 52
Postfach 254
FL - 9490 VADUZ

LUXEMBOURG
M. Charles ZIMMER
Conseil supérieur de la Nature
Direction des Eaux et Forêts
34, avenue de la Porte-Neuve
B. P. 411
L - LUXEMBOURG-VILLE



Jeune Aquila adalberti (Photo Dr. B. U. Meyburg)

MALTE
Dr Louis J. SALIBA
Department of Health and Environment
15, Merchants Street
M - VALLETTA

PAYS-BAS
Ir. Chr. MAAS GEESTERANUS
Ministerie van CRM
Sir Winston Churchilllaan 362
Postbus 5406
NL - 2280 HK RIJSWIJK (ZH)

NORVÈGE
Mr Thorstein DREYER
Ministry of the Environment
Myntgaten 2
P.O. Box 8013
N - OSLO 1

PORTUGAL
M. Rui FREIRE DE ANDRADE
Presidente da Direcção
Liga para a Protecção da Natureza
Estrada do Calhariz de Benfica, No. 187
P - 1500 LISBOA

ESPAGNE
M. Pedro de MIGUEL GARCIA
Centro de Estudios de Ordenación
del Territorio y Medio Ambiente
Ministerio de Obras Públicas y
Urbanismo
Paseo de la Castellana 67
E - MADRID 3

SUÈDE
Mrs Anne von HOFSTEN
National Swedish Environment
Protection Board
P.O. Box 1302
S - 171 25 SOLNA

SUISSE
Dr J. RÖHNER
Ligue suisse
pour la protection de la nature
Wartenbergstraße 22
Case postale 73
CH - 4020 BALE

TURQUIE
Mr Hasan ASMAZ
President of the Turkish Association
for the Conservation of Nature
and Natural Resources
Menekse sokak 29/4
Kizilay
TR - ANKARA

ROYAUME-UNI
Miss S. PENNY
Librarian
Nature Conservancy Council
Calthorpe House
Calthorpe Street
GB - BANBURY, Oxon, OX16 8EX

Tout renseignement concernant Naturopa, le Centre européen d'information pour la conservation de la nature ou le Conseil de l'Europe peut être fourni sur demande adressée au Centre ou aux agences nationales respectives dont la liste figure ci-dessus.

